

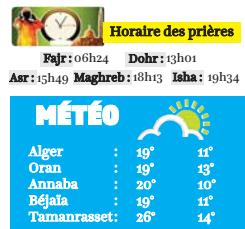
ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 28 janvier 2025 / 28 rajab 1446 - N° 3751 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews.dz
[e-mail: contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger

P.24

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune instruit d'enrichir le projet de loi sur les assurances "en accord avec la souveraineté financière du pays"

P.3

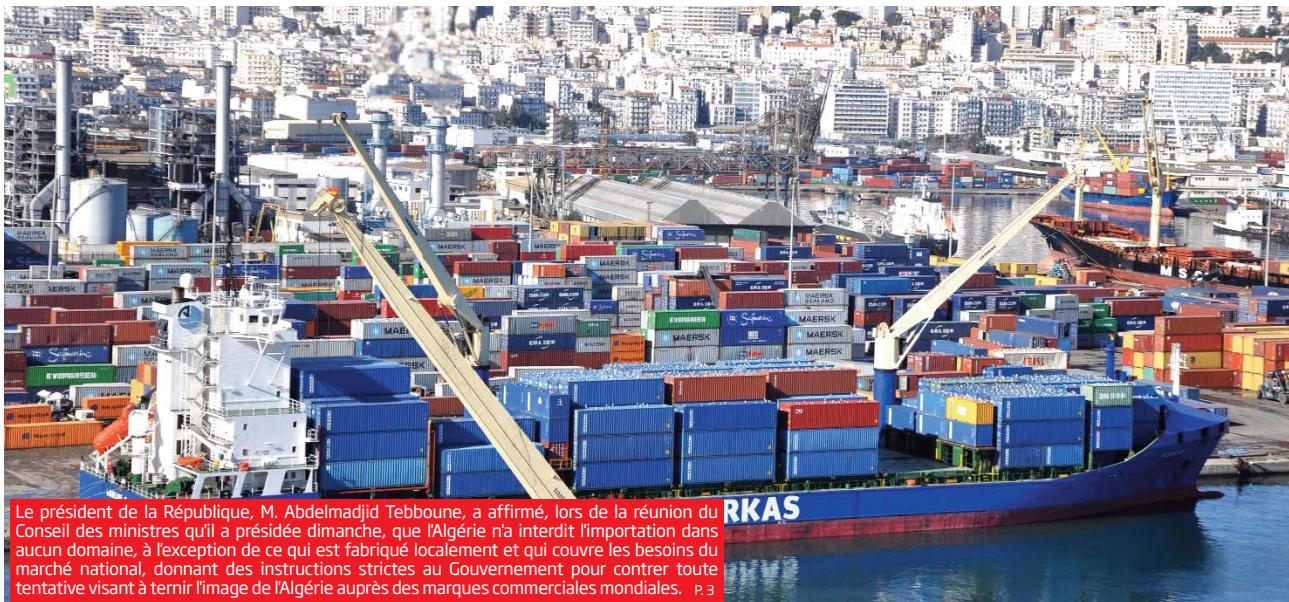
ALGÉRIE - PARLEMENT EUROPÉEN

Le Parlement panafricain condamne "fermement" l'ingérence du Parlement européen dans les affaires intérieures de l'Algérie

P.24

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

"L'Algérie n'a pas interdit l'importation"



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, que l'Algérie n'a pas interdit l'importation dans aucun domaine, à l'exception de ce qui est fabriqué localement et qui couvre les besoins du marché national, donnant des instructions strictes au Gouvernement pour contrer toute tentative visant à ternir l'image de l'Algérie auprès des marques commerciales mondiales.

RKAS

EDUCATION

Le ministère de l'Education nationale apporte des clarifications sur le contenu du statut particulier des fonctionnaires du secteur

P.4

PARLEMENT

M. Boughali préside une réunion du comité préparatoire de la journée d'étude sur les essais nucléaires français en Algérie

P.3

HYDROCARBURES

M. Hachichi évoque avec son homologue mauritanien les moyens de renforcer la coopération bilatérale

P.6

SANTÉ

Effets du sport sur les os, les articulations et les tendons

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS CE SOIR A 19H00 AU STADE DU 5 JUILLET
PAC - USMA
Paradou une victoire pour la place du leader

Par F Yanis



P.21

NÂAMA
Lancement du festival national "Journées Benguettaf du théâtre"

P.16

MÉTÉO

Des vents forts sur plusieurs wilayas du pays à partir d'aujourd'hui

P.2

DJAMAÂ EL-DJAZAÏR

Conférence sur le miracle de l'Israâ et du Mi'râj



Une conférence intitulée "la symbolique religieuse et historique du miracle du Voyage nocturne (Israâ) et de l'Ascension céleste (Mi'râj) du Prophète (QSSSL)", a été organisée à Djamaâ El-Djazaïr (section d'orientation féminine), indique, dimanche, un communiqué du recruteur de Djamaâ El-Djazaïr.

"Cette conférence qui s'est tenue, samedi, a été marquée par des interventions animées par des enseignants et des moudchidat, sur les divers aspects de ce voyage-miracle, sa symbolique religieuse et ses enseignements", précise la même source.

La responsable de la section d'orientation féminine de la Mosquée, Mme Akila Hocine a présenté, à cette occasion, une communication sur les enseignements du miracle de l'Israâ et du Mi'râj, tandis que l'intervention de Dr. Sihem Daoui, chercheuse en littérature et études coraniques, a porté sur +la symbolique de ce voyage+.

Safia Dib, chercheuse sur la biographie du prophète (QSSSL) et l'histoire de l'Islam et Nabîha Khenayef, moudchida à Djamaâ El-Djazaïr, ont apporté un éclairage sur certains aspects du +voyage nocturne+, avec une lecture interprétative des versets de Sourate Al-Isra, selon la même source.

ORAN

Salon international du chocolat et du café "Chocaf" à partir du 29 janvier au 1 février

La sixième édition du Salon international du chocolat et du café "Chocaf" se déroulera du 29 janvier au 1er février prochain au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, ont indiqué les organisateurs.

Environ 70 exposants venus d'Algérie et de pays étrangers tels que l'Egypte, l'Italie, l'Espagne, la Tunisie et le Cameroun sont attendus à cet événement, offrant ainsi aux visiteurs et investisseurs l'occasion de découvrir les dernières technologies et innovations dans les domaines du chocolat et du café, selon un communiqué de la société organisatrice de l'événement.

La même source a souligné que "cet événement est l'une des principales manifestations économiques qui réunit les entreprises, fabricants, artisans et investisseurs algériens et étrangers dans les secteurs du chocolat et du café".

Il a également été précisé que le salon vise à promouvoir les produits nationaux, à ouvrir de nouveaux marchés d'exportation pour les industries locales, ainsi qu'à soutenir les artisans et les aider à renforcer leurs activités. A cette occasion, des concours internationaux seront organisés, quotidiennement, dans les domaines de la préparation du chocolat, du café et de la pâtisserie, où des concurrents d'Algérie et de l'étranger viendront démontrer leurs compétences et leur créativité, et une commission internationale évaluera les participations.

SOLIDARITÉ

Le CREA offre des lunettes de vue au profit d'élèves de plusieurs wilayas

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a lancé son opération "vision adaptée" offrant des lunettes de vue au profit d'élèves de plusieurs wilayas, a-t-il indiqué dimanche dans un communiqué. "Les anomalies visuelles sont souvent une entrave à la réussite scolaire. Pour remédier à cette situation auprès de 1000 élèves scolarisés du primaire au lycée et issus de familles en difficulté, le CREA lance son opération +vision adaptée+ dans le cadre de ses actions de solidarité", a-t-il indiqué.

PROTECTION CIVILE

Bilan des interventions en 24 heures



Durant la période du 26 au 27 janvier 2025 arrêté ce jour à 08 hoo du matin, les unités de la protection civile ont effectué 3649 interventions, (01 une intervention chaque 23 secondes), dont 2973 évacuations sanitaires et 386 opérations divers, dans les différents types d'intervention suite aux appels de secours, impliquant des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité.

En effet, nos secours ont enregistré 155 interventions, suite à plusieurs accidents de la circulation à travers plusieurs wilaya du territoire national, qui ont causé 06 personnes décédées et 174 autres blessées, les victimes ont été prises en charges sur les lieux puis évacuées vers les structures sanitaires locales, le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Ouargla, 03 personnes décédées suite au dérapage et le renversement d'un véhicule léger sur la rocade sud, commune El Rouissat, daira de Ouargla.

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ZONES URBAINES

3 morts et 121 blessés durant le week-end (Sûreté nationale)

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et 121 autres ont été blessées dans 92 accidents de la route survenus, les 24 et 25 janvier, en zones urbaines, indique lundi un bilan des services de la sûreté nationale.

Ces accidents sont principalement dus au facteur humain, précise-t-on de même source.

Dans ce cadre, la DGSN réitère son appel aux usagers de la voie publique au respect du code de la route et à la vigilance lors de la conduite.

Le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 sont mis à la disposition des citoyens 24h/24, rappelle la DGSN.

ANP

Djanet : Ouverture de journées d'information sur les forces navales

Des journées d'information sur les forces navales ont été ouvertes dimanche à la maison de jeunes Tin-Khatema à Djanet, à l'initiative du commandement des forces navales, sous la supervision de la 4ème région militaire (4RM-Ouargla).

Dans une allocution d'ouverture de cette manifestation au nom du Général-major commandant de la 4RM, le commandant du secteur militaire de Djanet a indiqué que cette manifestation, inscrite dans le cadre du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) portant raffermissement de la relation Armée-Nation, vise à vulgariser les missions dévolues aux forces navales nationales, ses services, ses équipements et les moyens des structures de formation.

Le chef de service de communication au Commandement des forces navales a affirmé, de son côté, que ces journées d'information visent à mettre en lumière la mission cruciale de cette institution militaire dans la préservation de la souveraineté nationale, dans les eaux territoriales.

MÉTÉO

Des vents forts sur plusieurs wilayas du pays à partir d'aujourd'hui (BMS)

Des vents forts, pouvant atteindre ou dépasser 90 km/h, souffleront sur plusieurs wilaya du pays, à partir de mardi, indique lundi, un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de météorologie.

Placé en vigilance "Orange", ce BMS concerne dans un premier temps les wilaya de Ain Témouchent, Oran, Mostaganem, Chlef et Tipaza où des vents Ouest souffleront mardi de 06h00 à 21h00, avec une vitesse de 60 à 70 km/h, pouvant atteindre ou dépasser 90 km/h en rafales.

Il en est de même pour les wilaya de Tlemcen, Sidi bel Abbès, Mascara, Saida, Relizane, Ain Defla, Tissemsilt, Alger, Blida, Médéa, Bouira, Naama, El Bayadh, Tiaret, Laghouat, Djelfa et M'sila où les vents souffleront d'Ouest à Nord-Ouest avec une vitesse de 60/70 km/h, atteignant ou dépassant parfois 90 km/h en rafales.

Ces vents engendreront aussi de fréquents soubresauts de sable sur les hauts Plateaux, et ce mardi de 12h00 à 21h00, ajoute le bulletin.

LUTTE CONTRE LE CRIMINALITÉ

Oran : saisie de 2.250 comprimés de psychotropes et arrestation de quatre individus (Sûreté de wilaya)

Les services de police d'Oran ont arrêté quatre individus impliqués dans le trafic de psychotropes et ont saisi 2.250 comprimés, a-t-on appris, lundi, de ce corps de sécurité.

L'opération a été menée suite à des informations reçues par la brigade mobile de la police judiciaire du quartier Si Salah (ex les Planteurs) à Oran, faisant état d'individus qui écoulaient des psychotropes dans le milieu des jeunes de la zone urbaine, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques de la Direction de la Sûreté de wilaya. Après la surveillance de leurs activités criminelles, quatre suspects ont été identifiés et localisés et, après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, ils ont été arrêtés.

Lors de l'opération, 2.250 comprimés de psychotropes ont été saisis, ainsi qu'une somme d'argent de 82.000 DA provenant des revenus du trafic, ainsi qu'une moto utilisée pour transporter ces substances, a-t-on indiqué.

Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des suspects, qui ont été présentés devant la justice pour trafic de psychotropes, selon la même source.

Tébessa: démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules (Gendarmerie nationale)

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Bekkaria (Tébessa) ont démantelé un réseau criminel composé de six individus qui volaient des véhicules en vue de les revendre en pièces détachées, indique dimanche un communiqué des mêmes services.

L'affaire a été déclenchée suite à une enquête diligentée par la même brigade concernant le vol d'un véhicule, laquelle a permis d'identifier les auteurs du crime et de localiser la voiture, suite à quoi un plan bien ficelé a été mis en place, précise le communiqué.

Ainsi, une patrouille relevant de la brigade a effectué une descente au niveau de l'atelier situé dans une ferme isolée, où elle a découvert un châssis de véhicule de marque Peugeot 505, deux moteurs, des pièces détachées et d'autres parties de véhicules outre des outils utilisés dans le démontage des véhicules volés", ajoute la même source.

L'opération s'est soldée par "l'arrestation de six individus, qui ont été transférés au siège de la brigade pour poursuivre l'enquête", souligne la même source.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune instruit d'enrichir le projet de loi sur les assurances "en accord avec la souveraineté financière du pays"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a instruit, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée hier, d'enrichir le projet de loi relatif aux assurances "en accord avec la souveraineté financière du pays".



Le président de la République a également ordonné d'"encourager les opérateurs dans ce do-

maine à l'investissement et à la création de banques algériennes privées pour dynamiser davantage l'économie nationale", selon le communiqué du Conseil des ministres.

Tebboune ordonne d'accélérer le parachèvement des travaux des silos de stockage de céréales

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est félicité, dimanche, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, de l'avancement des travaux de réalisation des silos de stockage de céréales, en prévision de la campagne de moisson, avec des capacités qui atteindront, pour la première fois, environ 5 millions de tonnes, ordonnant d'accélérer le parachèvement des travaux des silos restants.

Concernant l'exposé sur l'état d'avancement de la réalisation de silos de stockage de céréales, "le président

de la République a enjoint au ministre de l'Agriculture et du Développement rural d'accélérer le parachèvement des travaux des silos restants pour renforcer les capacités de stockage au titre de la stratégie de sécurité alimentaire", selon un communiqué du Conseil des ministres.

Le président de la République a en outre "ordonné d'étendre la construction de silos de stockage à d'autres communes connues pour une production céréalière régulière et abondante", ajoute la même source.

Tebboune : la révision de l'accord d'association avec l'Union européenne repose sur le principe gagnant-gagnant

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, que la révision de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), vient "soutenir les bonnes relations" entre les deux parties et repose sur le principe gagnant-gagnant.

Le président de la République a précisé que la révision de cet accord

"ne résulte pas d'un conflit, mais vise à soutenir les bonnes relations entre l'Algérie et l'Union européenne en tant que partenaire économique sur la base du principe gagnant-gagnant", selon le communiqué du Conseil des ministres.

Concernant l'exposé sur l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne, le président de la République a affirmé que la révision de cet accord "s'impose au re-

gard de la réalité économique actuelle, sachant que depuis son entrée en vigueur, en 2005, les exportations de l'Algérie étaient basées principalement sur les hydrocarbures, alors qu'aujourd'hui, nos exportations hors hydrocarbures se sont diversifiées et étendues à d'autres domaines, notamment la production agricole, les minéraux, le ciment et les produits alimentaires et autres".

Loi relative à l'exercice du droit syndical : le président de la République ordonne d'inclure tous les critères de transparence de l'exercice syndical

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, d'inclure dans la loi relative à l'exercice du droit syndical tous les critères de transparence de l'exercice syndical et la véritable représentation syndicale, indique un communiqué du Conseil des ministres. Concernant l'exposé sur la loi relative à

l'exercice du droit syndical, "le président de la République a ordonné à ce que cette loi respecte le droit syndical et la formation dans ce domaine", précise la même source. Le président de la République a également ordonné d'inclure dans cette loi "tous les critères de transparence de l'exercice syndical et la véritable représentation syndicale", selon le communiqué.

Tebboune : l'Algérie n'a pas interdit l'importation à l'exception de ce qui est fabriqué localement et qui couvre les besoins du marché national

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, que l'Algérie n'a interdit l'importation dans aucun domaine, à l'exception de ce qui est fabriqué localement et dont le volume de production couvre les besoins du marché national", précisant que "l'objectif fixé est de rationaliser et d'organiser l'importation par filière, en coupant court aux tentatives de spéculation récurrentes sur les produits importés comme les pièces de rechange, dont l'importation est toujours ouverte et n'a fait l'objet d'aucune décision l'interdisant", selon le communiqué du

Conseil des ministres. Le président de la République a en outre "donné des instructions strictes au Gouvernement pour contrer toute tentative visant à ternir l'image de l'Algérie auprès des marques commerciales mondiales, en facilitant et en encourageant l'investissement, notamment par les jeunes, dans la commercialisation des marques mondiales qui connaissent un grand succès dans les grands centres commerciaux ou malls, et qui attirent énormément de jeunes algériens", précise la même source.

PARLEMENT

M. Boughali préside une réunion du comité préparatoire de la journée d'étude sur les essais nucléaires français en Algérie (communiqué)

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a présidé, dimanche, une réunion du comité préparatoire de la journée d'étude prévue à Adrar sous le thème "Les essais nucléaires français en Algérie : un crime contre l'humanité et l'environnement", indique un communiqué de l'APN.

"Les derniers préparatifs de cet événement important ont été abordés lors de cette réunion, notamment concernant les structures d'accueil et les moyens logistiques nécessaires pour assurer le bon déroulement de cette rencontre", précise la même source.

"Les aspects liés à la couverture médiatique ont également été abordés", selon le communiqué.

Par ailleurs, les "préparatifs concernant une autre journée d'étude ayant pour thème +Le cancer en Algérie : réalité et perspectives de prise en charge+", qui se tiendra le 11 février 2025 au siège de l'APN, ont été examinés.

Cette journée d'étude traitera de la réalité du cancer en Algérie et des défis liés à la prise en charge des malades.

Cette réunion s'est déroulée en présence du président de la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'APN, Saïd Hamsi, et des cadres de l'APN, selon le communiqué.

ONPO

Réunion de coordination en vue d'une prise en charge optimale des hadjis

Le Directeur général de l'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO), Taher Braik a tenu, dimanche à Alger, une réunion de coordination avec les cadres centraux de l'Office ayant porté sur plusieurs axes importants relatifs à l'organisation du Hadj, indique un communiqué de cet organisme.

Tenue au siège de l'ONPO, cette première réunion a porté sur la mise en place d'une approche unifiée pour la nouvelle étape en terme de management, la gestion, la communication interne et les relations avec les différents partenaires, le renforcement de la coordination entre les différentes structures administratives en vue de davantage de complémentarité et de cohésion, l'examen des priorités et défis communs, et l'élaboration d'un plan d'action préliminaire pour un programme d'action conjoint à court terme, lit-on dans le communiqué.

La réunion s'inscrit dans le cadre du renforcement de la communication et de la coordination interne pour assurer les meilleurs services aux pèlerins et atteindre les objectifs fixés par l'ONPO, a précisé la même source.

ALGÉRIE - PALESTINE

Le ministre des Affaires religieuses reçoit l'Imam d'Al-Aqsa

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a reçu, lundi à Alger, Cheikh Akrama Sabri, Imam d'Al-Aqsa et président de la Haute instance islamique d'Al-Qods, qui effectue une visite de plusieurs jours en Algérie.

À cette occasion, le ministre a remis à l'Imam d'Al-Aqsa un exemplaire du Saint Coran en braille, édité en Algérie, et du Mus'haf Roudoussi, imprimé à l'occasion du soixantenaire de l'indépendance.

APS

HISTOIRE**L'UGCAA, un rôle primordial dans le soutien de la Révolution algérienne**

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) incarne un pan fondamental de l'histoire de la lutte pour l'indépendance de l'Algérie par son rôle primordial dans le soutien matériel et moral à la glorieuse Révolution contre le colonialisme français.

Fondée le 13 septembre 1956 à Nadi Ettaraki (Cercle du progrès) à Alger, cette organisation a émergé à la suite des résolutions du Congrès de la Soummam, tenu le 20 août 1956, qui préconisait l'unification des efforts de toutes les strates sociales pour soutenir la Révolution algérienne.

L'UGCAA a ainsi su se hisser au rang de plateforme essentielle, mobilisant les ressources humaines, matérielles et financières pour contribuer au triomphe de la cause nationale.

Dès ses premiers pas, l'Union s'est imposée comme un pilier stratégique, assumant la double vocation d'un soutien logistique et moral aux moudjahidines. A travers la collecte de fonds, les commerçants algériens, activant aussi bien à l'intérieur du territoire qu'au-delà de ses frontières, ont permis l'acquisition d'armes, de munitions, ainsi que l'approvisionnement en vivres et en fournitures médicales. Ces efforts traduisent une solidarité sans faille du peuple algérien envers le Front de libération nationale (FLN) et sa lutte armée contre l'occupant français. Par ailleurs, l'UGCAA ne s'est pas contentée d'un rôle purement logistique. Elle s'est érigée en un vecteur privilégié de communication entre le FLN et la population algérienne, tissant des liens robustes et durables entre les différentes composantes de la société. Elle a également œuvré à organiser et structurer les activités commerciales et artisanales de manière à servir les intérêts supérieurs de la Révolution. L'Union était un outil d'organisation révolutionnaire efficace, réussissant à intégrer les différentes catégories sociales dans un cadre organisé pour soutenir la Révolution", a déclaré à l'APS le secrétaire général de l'UGCAA, Issam Bedrissi.

"Le travail de sensibilisation nationale mené par l'Union a contribué à dynamiser la conscience de toutes les tranches de la société, les incitant à coopérer pour un objectif commun: libérer l'Algérie du colonialisme français", a-t-il souligné.

La grève des huit jours, un acte de défiance exemplaire

L'un des épisodes les plus emblématiques de l'action de l'UGCAA demeure l'organisation de la grève générale de huit jours en janvier 1957, un acte de résistance économique d'une ampleur inédite. Cet événement, qui paralyse les activités commerciales à l'échelle nationale, a constitué un coup sévère porté à l'administration coloniale française.

La capacité de l'Union à orchestrer cette mobilisation malgré la répression féroce témoigne de son rôle central dans l'effort révolutionnaire. Consciente des répercussions possibles d'une telle action sur les populations, l'Union avait, parallèlement, pris soin de distribuer des produits de première nécessité tels que le riz, la farine, l'huile et le sucre, assurant ainsi la subsistance des familles algériennes.

Cependant, cette initiative n'a pas été sans coût : de nombreux membres de l'Union furent arrêtés, emprisonnés et torturés par les forces coloniales. En plus de son rôle dans l'organisation de cette grève, qui a eu un large écho à travers le pays, notamment dans les grandes villes comme Alger, l'UGCAA était une véritable ruche, en continuant de collecter des dons, "malgré la répression brutale subie par ses membres de la part de l'occupant français, qui a arrêté et torturé de nombreux membres de l'Union", a ajouté M. Bedrissi.

Aujourd'hui, 68 ans après sa création, l'UGCAA continue de jouer un rôle déterminant dans la stabilité économique et sociale de l'Algérie. Elle s'emploie à promouvoir la production locale, soutenant les industries nationales et créant des opportunités d'emploi, tout en s'inscrivant activement dans les efforts publics de régulation des marchés.

Par ailleurs, l'Union veille à cultiver une éthique commerciale rigoureuse, incitant ses membres à s'engager dans la lutte contre la fraude, la spéculation et les pratiques déloyales, afin de restaurer la confiance des consommateurs. Plus qu'un simple instrument de soutien économique, l'Union générale des commerçants et artisans algériens est un témoin vivant du sacrifice et de la solidarité du peuple algérien durant sa lutte pour l'indépendance. Elle incarne l'héritage d'une organisation révolutionnaire ayant su mobiliser toutes les forces vives de la nation pour la libération.

EDUCATION**Le ministère de l'Education nationale apporte des clarifications sur le contenu du statut particulier des fonctionnaires du secteur**

Le ministère de l'Education nationale a apporté, dimanche dans un communiqué, un ensemble de clarifications sur certaines interrogations relatives au contenu du statut particulier des fonctionnaires du secteur, insistant sur l'importance du rôle de la communauté éducative pour la stabilité des établissements éducatifs.

"Le ministère de l'Education nationale adresse ses vifs remerciements à tous les membres de la communauté éducative, pour leur rôle positif notamment les directeurs d'éducation, les fonctionnaires des directions d'éducation, les enseignants, les directeurs, les censeurs, les superviseurs, les conseillers, les inspecteurs, les fonctionnaires des services économiques, les laborantins, les travailleurs professionnels, les organisations syndicales, les associations nationales et locales des parents d'élèves, ainsi que tous les organismes, les services et les personnes ayant contribué à accompagner nos enfants les élèves et à assurer la stabilité de nos établissements éducatifs", précise le communiqué.

Sur certaines interrogations soulevées après la publication du statut particulier des fonctionnaires appartenant au corps de l'éducation nationale (25-54) et du régime indemnitaire (25-55), ajoute la même source, "le ministère de l'Education nationale précise que le statut particulier (25-54) n'inclut pas de nouvelles dispositions concernant les fonctionnaires des services économiques, dont ceux de l'intendance chargés de la gestion financière et matérielle qui restent soumis aux anciens textes, car le Gouvernement a décidé d'examiner leur dossier avec ceux des autres secteurs de la fonction publique et les syndicats représentatifs seront invités à présenter leurs propositions dans les meilleurs délais".

"Les fonctionnaires des services économiques font partie intégrante des catégories mentionnées dans le statut particulier des fonctionnaires appartenant au corps de l'éducation",



note le communiqué. En ce qui concerne le droit de bénéficier de cinq (5) années avant l'âge légal de la retraite, le ministère a affirmé que ce droit est prévu par l'article 12 du statut particulier, ajoutant que les modalités d'application seront définies par un décret exécutif qui sera publié prochainement et entrera en vigueur cette année. Concernant l'article 59, alinéa 08, stipulant l'interdiction pour le fonctionnaire du secteur de l'éducation d'exercer toute autre activité lucrative à titre privé, en tant que faute professionnelle de quatrième degré, le ministère a précisé que cet article est régi par les dispositions de l'article 43 de l'ordonnance 03/06 portant statut général de la Fonction publique, complétée, qui exclut de cette interdiction les activités de formation (enseignement), lorsqu'elles sont exercées en tant qu'activité secondaire dans des conditions définies par la réglementation. Le ministère de l'Education nationale a entamé la prise des mesures

nécessaires pour la mise en œuvre du statut particulier (25-54) et du régime indemnitaire (25-55), pour permettre aux fonctionnaires d'en bénéficier dans les plus brefs délais, que ce soit en termes d'intégration, de promotion ou de perception des augmentations, ajoute le communiqué.

Concernant les observations relevées sur le statut particulier (25-54) et le régime indemnitaire (25-55), et dans le cadre de la poursuite de la démarche participative, le ministre de l'Education nationale a formé une commission spéciale sous la supervision du chef de cabinet du ministère, laquelle poursuivra les consultations avec les organisations syndicales représentatives lors de réunions périodiques et recevra leurs propositions et observations sur le statut particulier, le régime indemnitaire ou toute autre préoccupation liée aux aspects socioprofessionnels des fonctionnaires, tout en établissant un calendrier pour leur traitement, selon la même source.

PARLEMENT**APN : le groupe de travail chargé d'enrichir l'avant-projet de loi sur les associations auditionne Mme Cherfi**

Le groupe de travail chargé d'enrichir l'avant-projet de loi organique fixant les conditions et modalités de création des associations a auditionné, dimanche, la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale.

"Le vice-président de l'Assemblée populaire nationale, Zouhaier Nasri, qui supervise le groupe de travail

chargé d'enrichir l'avant-projet de loi organique fixant les conditions et modalités de création des associations a auditionné, dimanche, la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi", précise la même source.

A cette occasion, M. Nasri a salué le rôle joué par l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE) dans la protection de

cette catégorie. Pour sa part, Mme Cherfi a rappelé que "l'Algérie a réalisé des progrès considérables en matière de protection et de promotion de l'enfance", soulignant que ce texte constituera "un nouveau jalon qui s'ajoutera aux acquis réalisés".

Lors de la réunion, la Déléguée nationale a présenté une série d'observations et de propositions concernant plusieurs articles de cet avant-projet de loi, conclut le communiqué.

Amendement de la loi sur le Tribunal des conflits : la Commission des affaires juridiques de l'APN auditionne un conseiller auprès de la Cour suprême

La Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu, dimanche, une réunion consacrée à l'audition de M. Takka Boussaad, conseiller auprès de la Cour suprême, commissaire d'Etat près le Tribunal des conflits, et ce dans le cadre du débat du projet de loi organique relatif aux attributions du Tribunal des conflits, indique un communiqué de la

chambre basse du Parlement.

A l'entame de la réunion, le président de la Commission, Hicham Sifer, s'est félicité "des propositions constructives" formulées par les membres de la Commission sur ce projet de loi traduisant "une vision globale" à même de renforcer le rôle du Tribunal des conflits et d'assurer une performance optimale lui permettant de statuer, rapidement et efficacement sur

les affaires relevant de sa compétence.

De son côté, le conseiller auprès de la Cour suprême a abordé les dispositions nouvelles contenues dans le projet de loi, relevant plus particulièrement, la proposition concernant la prolongation du délai de forclusion pour intenter une action devant le Tribunal des conflits, de deux mois à 6 mois, insistant sur la numérisation des requêtes, notamment dans le

cas de l'échange électronique.

Lors de cette réunion, l'accent a été mis sur l'importance de traiter les points suscités, en vue de formuler "une loi intégrale" qui répond aux besoins du Tribunal des conflits et renforce son rôle dans la réalisation de la justice, tout en statuant sur les conflits de compétence entre différentes juridictions", a conclu le communiqué.

APS

SAÏDA**Plus de 1090 logements promotionnels aidés distribués depuis l'année dernière**

Plus de 1.090 logements promotionnels aidés (LPA) ont été distribuées dans la ville de Saïda, depuis l'année dernière à ce jour, a-t-on appris auprès des services de la Wilaya.

Ce quota de logements, de type F3 et F4, comprend 892 logements promotionnels aidés sous l'ancienne formule et 200 logements sous la nouvelle formule, répartis dans les quartiers "Essalem 2" et "Dahr Cheikh".

Par ailleurs, des travaux ont récemment été lancés pour la réalisation d'une nouvelle tranche de 300 logements de la même formule à Saïda.

En outre, 648 logements promotionnels aidés sont en construction dans les communes de Sidi Boubekeur et Youb, avec



un taux d'avancement compris entre 50 et 65 %, et leur livraison est atten-

due d'ici la fin de l'année. Le wali de Saïda Amoumene Mermouri a insisté,

lors de sa dernière réunion la semaine dernière avec les responsables du secteur de l'habitat, sur la nécessité de renforcer les chantiers de ces logements avec de la main-d'œuvre et de respecter les délais légaux pour leur livraison aux bénéficiaires.

La direction de l'habitat de la Wilaya recense un programme total de logements promotionnels aidés à Saïda de 6.815 unités, dont 3.418 ont été achevées, 1.577 sont en cours de réalisation et le reste est sur le point d'être lancé.

ORAN**Distribution prochaine de près de 70 logements publics locatifs à El-Kerma**

La wilaya d'Oran prévoit la distribution, dans les prochains jours, de près de 70 logements publics locatifs dans la commune d'El-Kerma, a-t-on appris, dimanche, de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Les services de l'Office ont organisé, dimanche à la bibliothèque Moudjahid Lardjem-Ghalem de la commune d'El-Kerma, un tirage au sort pour déterminer les emplacements des bénéficiaires, à l'exception des personnes aux besoins spécifiques, de cette tranche de logements, sur un total de 120 unités, afin de choisir les étages et les immeubles d'affectation, a-t-on fait savoir. L'opération s'est déroulée en présence d'un huissier de justice et des cadres de l'OPGI, a-t-on précisé de même source, ajoutant que les logements seront distribués à leurs propriétaires dans les prochains jours.

Les travaux concernant ce programme de logements sont terminés, y compris les travaux d'aménagement extérieur, tels que la création d'espaces verts et de terrains de jeux pour enfants.

Il est à noter que ces unités d'habitation sont équipées de toutes les infrastructures nécessaires, en particulier des établissements éducatifs, des services et autres commodités.

Il est à rappeler, que durant ce mois de janvier, 64 familles résident dans des logements précaires ou vétustes situés dans les délégations communales de "Mahiddine", "Ous-sama", "El-Mokrani" et "El-Makkari" à Oran, ont été relogées dans des logements neufs implantés au pôle urbain de la commune de Oued Tlelat, ainsi qu'au niveau du site des 1.201 logements publics locatifs à la cité "Pépinière" et au pôle urbain de Belgaïd, relevant de la commune de Bir El Djir.

TIARET**Réception prochaine de trois infrastructures de proximité de stockage de céréales**

Trois nouvelles infrastructures de proximité de stockage de céréales devront être réceptionnées, dans les prochains jours dans la wilaya de Tiaret, a annoncé, lundi, le wali Saïd Khalil.

M. Khalil a précisé, lors du lancement du Recensement général de la production nationale, que neuf autres centres seront remis au secteur de l'agriculture, à la fin du mois de février prochain, portant ainsi le nombre total à 11 centres dans la wilaya, le premier ayant été récemment

et livré, note-on. Le wali a, par ailleurs, souligné que les capacités de stockage de la wilaya seront renforcées par 550.000 quintaux supplémentaires, "avant la campagne moisson-battage, dans les communes connues pour leur vocation céréalière, ce qui permettra de rapprocher ces infrastructures des agriculteurs".

Le wali a ajouté que les travaux de réalisation d'un silo métallique de stockage de céréales dans la zone industrielle de Ain Bouchekif, par une

entreprise étrangère, débuteront bientôt, avec une capacité de stockage de 1 million de tonnes.

Les travaux d'un projet similaire dans la commune de Mechraâ-Sfa, avec une capacité de 200.000 quintaux, ont récemment repris, a-t-on fait savoir.

Les capacités de stockage de ces produits agricoles stratégiques dépasseront les 3 millions de quintaux après la mise en service de ces nouvelles infrastructures, a déclaré M. Khalil.

MOSTAGANEM**Le programme d'investissement de Sonelgaz dépasse les 28 milliards de DA**

La valeur du programme d'investissement du groupe Sonelgaz dans la wilaya de Mostaganem dépasse les 28 milliards de dinars, a-t-on appris, lundi, des services de la wilaya.

La même source a précisé que le wali de Mostaganem Ahmed Boudouh a tenu, lundi, une réunion avec les responsables et les cadres du groupe Sonelgaz, notamment les filiales de production et de transport d'électricité, pour examiner les projets en cours de réalisation dans la wilaya, en particulier le projet de la centrale électrique de Sonaghter (commune de Mostaganem).

La valeur du programme d'investissement

du groupe public dans la wilaya, couvrant l'ensemble des opérations, dépasse les 28 milliards de DA, a ajouté la même source.

Concernant la centrale de Sonaghter, en cours de réalisation sur une superficie de plus de 40 hectares, M. Boudouh a affirmé la disponibilité des services de la wilaya à accompagner ce projet vital, qui a atteint un taux d'avancement de 87%, a-t-on expliqué.

Le groupe Sonelgaz mise sur cette centrale, la plus grande de son genre au niveau national, avec une capacité de production de 1.450 MW, pour répondre à la demande croissante en énergie électrique et renforcer l'effi-

cacité énergétique, a précisé la même source. Lors de cette réunion, il a été aussi question des projets de raccordement des périmètres et des exploitations agricoles au réseau d'électricité rurale. Le wali a insisté sur la nécessité de mettre en place un programme de développement prenant en compte l'expansion urbaine de la ville ainsi que les différents secteurs d'investissement industriel, agricole et touristique. Sonelgaz avait annoncé, en juillet dernier, la mise en service partielle de la centrale de Sonaghter qui est dotée, siège-t-on, d'une capacité de production de 450 MW dans une première phase, selon un communiqué du

groupe public. Le groupe, à travers sa filiale Sonelgaz Production Électricité, avait procédé à la mise en service partielle de la centrale hybride de Mostaganem à l'occasion des célébrations du 62^e anniversaire de l'Indépendance, a ajouté la même source. L'entrée en service de la première turbine à gaz, d'une capacité de 450 MW, s'ajoute à une série de projets énergétiques majeurs que Sonaghter a réussi à mettre en œuvre, au cours des derniers mois. Ces projets visent à renforcer le parc de production, à soutenir les capacités nationales et à améliorer l'approvisionnement des citoyens en électricité.

EL-OUED**Electrification de plus de 600 exploitations agricoles depuis le début l'année**

Pas moins de 603 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau d'électrification agricole, depuis le début de l'année en cours, à travers la commune d'Ourmas (15 km Nord-Ouest d'El-Oued), a-t-on appris lundi auprès de la direction de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Retenu au titre du programme spécial portant électrification des exploitations agricoles, lancée en 2022, l'opération a nécessité un financement de 1,9 milliard DA, dont une contribution de 220 millions DA de la Sonelgaz, a indiqué le chargé de communication à la Sonelgaz-El-Oued, Habil Meslem.

Cette opération a ciblé notamment les exploitations localisées au niveau des périmètres agricoles de "Ahoud El-Djibs" et de "Nord El-Hadhoudi", créés dans le cadre de la stratégie d'octroi du foncier aux opérateurs agricoles, notamment les jeunes promus d'institutions universitaires et de formation.

L'électrification de 297 exploitations agricoles du périmètre agricole de "Ahoud El-Djibs" a été réalisée à la faveur d'un réseau de 60 km linéaires, dont 52 km de moyenne tension et 8 km de basse tension, alimentées depuis 76 transformateurs électriques.

Aussi, 306 exploitations agricoles localisées au niveau du périmètre "Nord El-Hadhoudi" ont été raccordées au réseau d'électrification à la faveur d'un réseau de 56 km linéaires, dont 44 km de moyenne tension et 12 km de basse tension, alimentés à partir de 77 transformateurs électriques, a ajouté M. Meslem.

Près de 4.000 exploitations agricoles disséminées à travers les différentes communes de la wilaya d'El-Oued ont été raccordées, entre 2022 et 2024, au réseau d'électrification agricole, a-t-il rappelé.

SIDI BEL-ABBES**Distribution de 150 logements publics locatifs dans la commune de Telagh**

Un quota de 150 logements publics locatifs (LPL) a été distribué, dimanche, à leurs bénéficiaires, dans la commune de Telagh, au sud de la wilaya de Sidi Bel-Abbes, a-t-on appris des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI) de la wilaya.

Selon la même source, ce quota de logements publics locatifs comprend deux sections de 100 et 50 unités, qui ont été raccordées aux différents réseaux essentiels (eau potable, assai-

nissement, électricité) et qui sont équipées de toutes les commodités garantissant un cadre de vie conforme aux résidents.

Ces logements ont été distribués sous la supervision des autorités locales de la daïra de Telagh, en coordination avec l'OPGI.

Il s'agit de la première tranche prévue pour l'année 2025, en attendant la distribution d'autres quotas de logements de différentes formules, lors des fêtes religieuses et

nationales, a-t-on indiqué de même source. Il est à rappeler que l'année dernière, la wilaya de Sidi Bel-Abbes avait distribué 1.777 unités de logement de différentes formules, à l'occasion des célébrations du 62^e anniversaire de l'Indépendance et de la Jeunesse (5 juillet), dont 447 logements relevant de la formule social-participatif (LSP), 830 logements ruraux et 500 aides pour les lotissements sociaux réservés aux zones des Hauts-plateaux.

RECENSEMENT ÉCONOMIQUE DU PRODUIT NATIONAL

Plus de 2.260 entités économiques ciblées par la deuxième phase dans le Sud-ouest (Responsable)

Pas moins de 2.261 entités économiques et commerciales dans la région du Sud-ouest du pays sont ciblées par la deuxième phase du Recensement économique du produit national, dont le coup d'envoi a été donné lundi par le wali de Bechar, Ahmed Benyoucef.

L'opération, qui s'étendra jusqu'au 16 février, et prise en charge par 45 brigades de recensement, vise à finaliser l'élaboration d'une base de données nationale précise et exhaustive de toutes les activités économiques, a précisé le Directeur régional du commerce, El Hadj Daachi.

Parmi les entités économiques concernées, figurent 1.582 personnes physiques, 679 personnes morales, à travers les wilayas de Bechar, Naâma, El-Bayadh, Béni-Abbès, Adrar et Timimoun, a-t-

il détaillé. Des moyens logistiques conséquents ont été mis à la disposition des équipes de recensement pour permettre un bon déroulement de cette opération, a-t-il ajouté.

Dans la wilaya de Bechar, six (6) équipes effectueront les opérations inhérentes à ce recensement qui touchera 299 entités, dont 198 personnes physiques, à travers les communes de Bechar, Abadla, Kenadza, Béni-Ounif, Lahmar, Moughoul, Boukais et Taghit, a fait savoir le même responsable.



Lancement de l'opération à l'Ouest du pays

La deuxième phase du Recensement du produit national a été lancée, lundi à l'Ouest du pays, et vise à se rapprocher des opérateurs économiques actifs dans tous les secteurs afin de recenser les produits nationaux et de les intégrer dans une plateforme numérique.

Le wali d'Oran, Samir Chibani, qui a donné le coup d'envoi de cette opération, qui se poursuivra jusqu'au 16 février sous le slogan "Recensement global pour construire une économie intégrée", a souligné l'importance de cette initiative, qui permettra d'obtenir des données précises sur la production et les producteurs à travers le territoire de la wilaya.

De son côté, le directeur du commerce intérieur et de la régulation du marché national, Bezine Abdelhak, a indiqué que tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour garantir le succès de cette opération, avec 117 équipes prévues pour couvrir 6.961 opérateurs économiques.

A Saïda, le wali Amoumen Mermouri a lancé l'opération devant le siège de la wilaya, qui concernera 1.204 entreprises activant dans divers domaines, tels que la

transformation des produits agricoles et la production industrielle.

Un total de 104 cadres, employés et agents du secteur du commerce ont été mobilisés pour la mise en œuvre de cette initiative. A Tlemcen, le wali Youssef Bechlaoui a supervisé le coup d'envoi de l'opération qui ciblera 1.972 opérateurs économiques, grâce à la mobilisation de 33 équipes composées d'agents et de cadres des services de la direction du commerce, de la chambre de commerce et du registre du commerce ont été mobilisées.

Dans la wilaya de Tissemsilt, l'opération qui sera menée en coordination avec plusieurs partenaires locaux concernera 305 entreprises. A El Bayadh, l'opération a également été lancée avec la mobilisation de tous les moyens matériels et humains nécessaires pour couvrir les 22 communes de la wilaya, y compris celles relevant de la wilaya déléguée d'El Abiodh Sidi Cheikh.

A Ain Témouchent, 24 agents ont été mobilisés pour une caravane qui va toucher 736 opérateurs économiques, selon le directeur local du commerce, Mohamed Benidi. Dans la wilaya de Tiaret, 54 agents répartis en 27 équipes ont été mo-

bilisés pour recenser 1.592 opérateurs économiques, a fait savoir le directeur du commerce et de la régulation du marché, Fouad Hellalili, lors du lancement de l'opération supervisée par le wali Saïd Khalil.

A Naâma, le wali Lounes Bouzegza a donné le coup d'envoi de la caravane, qui touchera 422 opérateurs économiques et mobilisera 14 agents répartis en sept équipes du secteur du commerce.

A Relizane, le wali Sami Medjoubi a supervisé le lancement de l'opération, qui mobilisera 42 agents, ainsi qu'une cellule spéciale pour collecter et intégrer les informations dans la plateforme numérique.

A Sidi Bel Abbès, l'opération, lancée devant le siège de la direction du commerce, implique la chambre de commerce et de l'industrie, le bureau local du registre du commerce et les services des douanes.

Elle concernera environ 1.600 opérateurs économiques, mobilisant 28 équipes composées de 56 agents, ainsi que 14 cadres dédiés à la sensibilisation. Enfin, la wilaya de Mostaganem a également vu le lancement de l'opération de Recensement des produits nationaux.

Lancement depuis Sétif de la 2^e phase de l'opération du recensement économique du produit national

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé, lundi à Sétif, le lancement officiel de la 2^e phase de l'opération de recensement économique du produit national.

Cette opération, placée sous le slogan "Recensement complet pour construire une économie nationale intégrée", intervient dans le cadre d'une vaste démarche dont l'objectif est l'élaboration d'une base de données nationale précise et exhaustive de toutes les activités économiques.

L'objectif de ce recensement, dont la première phase avait été lancée le 7 mai 2023, consiste à définir avec exactitude les capacités nationales de production et d'élaborer un fichier national des différentes unités de production pour permettre, à la faveur de la numérisation, aux pouvoirs publics d'encadrer les importations,

d'orienter les investissements et de les répartir judicieusement sur le territoire national dans l'optique, notamment, de créer des pôles industriels spécialisés.

En marge de la cérémonie de lancement de l'opération, organisée au siège de la wilaya de Sétif, le ministre a rappelé, d'emblée, au cours d'un point de presse, qu'il s'agit, en fait de la 3^e phase du recensement après celle de 2011 et de 2018, suivies de celle, expérimentale, lancée en mai 2023.

"Nous ne pouvons pas, aujourd'hui, parler de régulation du marché, de détermination de notre production nationale brute ou de nos besoins nationaux sans l'élaboration, en exécution des directives du président de la République, M. Abdelladjid Tebboune, d'un plan de conduite de l'opération axé sur notre production nationale, sur la couverture de nos besoins en produits de

large consommation et de produits manufacturés", a souligné M. Zitouni.

Pour le ministre, l'Algérie dispose aujourd'hui d'un "économique très important constitué de 186.000 entreprises nationales productrices, industrielles et de transformation parmi lesquelles 120.000 ont été dûment recensées, constituant une précieuse banque de données quant aux besoins et aux produits que nous consommons et ce, avec précision".

"Si le président de la République a insisté sur l'élaboration d'un recensement économique des produits nationaux qu'il s'agisse des produits agricoles dont le recensement a été effectué par le ministère concerné, ou des produits industriels et de transformation, c'est dans le but de déterminer avec précision les indices liés à notre consommation et de consti-

tuer une banque de données exhaustive", a encore indiqué M. Zitouni.

Soulignant que le choix de la wilaya de Sétif pour le lancement de cette importante opération n'est pas fortuit, mais s'explique par le fait qu'il s'agit de la seconde wilaya en termes économiques, après celle d'Alger, au plan de l'importance du tissu industriel, avec plus de 8.000 entreprises de production industrielle et de transformation rayonnant sur l'ensemble du territoire national".

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national devait visiter, au cours de sa visite de travail dans la wilaya de Sétif, un grand nombre d'unités industrielles, de statuts public et privé, avant de clôturer sa tournée par une rencontre, au "dôme" du Park Mall de la capitale des Hauts plateaux, avec les opérateurs économiques.

HYDROCARBURES
M. Hachichi évoque avec son homologue mauritanien les moyens de renforcer la coopération bilatérale

Le président directeur général (Pdg) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu, dimanche à Alger, une délégation de la Société mauritanienne des hydrocarbures (SMH) conduite par son Directeur général, Ismail Abdellatif, qui effectue une visite de travail visant à renforcer la coopération entre les deux parties, selon un communiqué du Groupe.

"Dans une démarche traduisant la profondeur des relations bilatérales entre l'Algérie et la Mauritanie dans le secteur de l'énergie, le Pdg du groupe Sonatrach, M. Rachid Hachichi, a reçu, dimanche au siège de la Direction générale, une délégation de haut niveau de la Société mauritanienne des hydrocarbures, conduite par le Directeur général Ismail Abdellatif, qui effectue une visite de travail visant à renforcer la coopération entre les deux parties".

Cette visite permettra d'explorer les opportunités de partenariat entre les deux parties, précise la même source. Lors des discussions, "les opportunités d'investissement ont été abordées ainsi que l'exécution de projets stratégiques d'intérêt commun, englobant toutes les étapes de la chaîne de valeur dans le secteur des hydrocarbures, de l'exploration et la production à la commercialisation", souligne le communiqué.

Les deux parties ont également mis en avant "l'importance de renforcer les efforts conjoints pour explorer et développer les ressources pétrolières, à l'effet d'assurer une exploitation optimale des potentialités naturelles disponibles en Mauritanie", selon le communiqué du groupe qui précise que ces efforts s'inscrivent dans une vision stratégique à même d'approfondir la coopération dans les domaines de l'exploration, des transports et de la transformation au bénéfice des intérêts communs des deux parties".

Par ailleurs, le Groupe a indiqué que le programme de la visite de la délégation mauritanienne s'étalait sur quatre jours, au cours desquels la délégation visitera les installations de production et de formation relevant de Sonatrach.

Ces visites permettront à la délégation de s'enquérir des expertises et des capacités industrielles et productives du Groupe, y compris les processus opérationnels avancés et les techniques modernes adoptées dans les activités, selon le communiqué.

APS

MARCHÉS BOURSIERS

Les marchés asiatiques hésitants

Les marchés asiatiques hésitaient lundi, digérant les représailles douanières brièvement imposées par Donald Trump à la Colombie. A la Bourse de Tokyo vers 04H00 GMT, l'indice vedette Nikkei perdait 0,27% à 39.822,65 points et l'indice élargi Topix progressait en revanche de 0,76% à 2.764,66 points. La Bourse de Séoul gagnait 0,85%, Sydney 0,36%.

Les investisseurs restaient sur leur garde face à la politique économique et commerciale du président américain Donald Trump. Il a ainsi assuré vendredi qu'il préférerait ne pas imposer de droits de douane à la Chine, revirement brutal par rapport à ses promesses répétées de frapper le géant asiatique de lourdes taxes à l'importation.

Ces déclarations accommodantes continuaient de soulager lundi les Bourses chinoises: vers 04H00 GMT



à Hong Kong, l'indice Hang Seng grimpait de 1,01% à 20.268,08 points. L'indice composite de Shanghai prenait 0,30%, seul celui de Shenzhen cédant en revanche 0,58%. Après avoir lourdement chuté vendredi face à la posture plus modérée du magnat républicain sur la Chine, le dollar – valeur refuge face aux incertitudes – rebondissait d'ailleurs lundi: vers 04H00 GMT, il gagnait 0,17% face à la devise nippone, à 155,74 yens pour un dollar.

Le peso mexicain a pâti des représailles de Donald Trump visant la Colombie, alors que le Mexique est lui-même menacé de sanctions douanières: la devise perdait 0,77% face au billet vert, à 20,42 pesos pour un dollar. L'affaiblissement du dollar avait poussé vendredi les investisseurs à se reporter sur l'or, autre valeur refuge, le rapprochant du record historique atteint fin octobre: logiquement, le cours du métal jaune refluait lundi (-0,37%).

ZONE EURO

L'activité économique renoue avec la croissance en janvier

L'activité du secteur privé dans la zone euro a renoué avec la croissance en janvier, après deux mois de contraction, grâce à une moins mauvaise conjoncture dans le secteur manufacturier, selon l'indice PMI Flash publié vendredi par S&P Global.

L'indice calculé sur la base de sondages d'entreprises s'est redressé à 50,2, contre 49,6 en décembre. Un chiffre situé au-dessus de la barre des 50 signale

une croissance de l'activité, tandis qu'un chiffre en deçà reflète une contraction.

"Le secteur privé de la zone euro a affiché des résultats relativement encourageants en ce début d'année 2025", a commenté Cyrus de la Rubia, économiste pour la Hamburg Commercial Bank (HCOB), partenaire de S&P Global.

"Les dernières données PMI Flash mettent en évidence une légère reprise

de l'expansion en janvier, après deux mois consécutifs de contraction", a-t-il expliqué. L'amélioration de la conjoncture "s'est largement appuyée sur les performances de l'Allemagne, laquelle a vu son activité globale repartir à la hausse en début d'année", a-t-il noté.

Globalement, la meilleure dynamique dans la zone euro résulte d'une amélioration de la situation du secteur manufactu-

rier. "La récession industrielle a perdué en début d'année, mais la contraction s'est légèrement atténuée par rapport à décembre", a souligné M. de la Rubia. Cette contraction a même atteint son plus faible niveau depuis mai 2024. L'activité du secteur des services a augmenté pour le deuxième mois consécutif en janvier, bien qu'à un rythme modéré et légèrement plus faible qu'en décembre.

ARGENTINE

Moody's relève la note souveraine pour la première fois en 5 ans



L'agence de notation Moody's a relevé la note de crédit souverain à long terme de l'Argentine pour la première fois en cinq ans, passant de "Caa3" à "Ca", citant l'action du gouvernement pour stabiliser les finances extérieures du pays. L'agence américaine a pris en compte notamment l'excédent commercial record

de 18,9 milliards de dollars réalisé par l'Argentine en 2024, reflétant l'impact des politiques économiques engagées par le gouvernement".

Selon Moody's, l'administration du président Javier Milei a hérité d'une "inflation galopante, de réserves internationales épuisées et de déséquilibres économiques impor-

tants qui ont conduit à une très forte probabilité d'un événement de crédit".

"Un ajustement budgétaire décisif, ainsi que des mesures visant à stopper le financement monétaire ont été mis en place et se sont avérées efficaces pour remédier aux déséquilibres", a souligné l'agence de notation.

Les marchés financiers argentins ont été également "dynamiques grâce aux politiques strictes de déficit zéro, au ralentissement de l'inflation et à l'engagement du gouvernement à honorer ses obligations en matière de dette", a-t-elle encore précisé. Moody's a relevé la note de crédit de l'Argentine, après une dégradation en 2020, lorsque les pourparlers de restructuration de la dette étaient perturbés par la pandémie mondiale, ayant augmenté le risque pour le pays de tomber en défaut de paiement.

APS

BOURSES

Le dollar recule face à l'euro

Le dollar est sans vigueur jeudi, lesté par le manque d'annonces concrètes sur les droits de douane que Donald Trump a brandi tout au long de sa campagne, ainsi que par quelques prises de bénéfices.

Vers 19H10 GMT, le billet vert lâchait 0,12% par rapport à la monnaie européenne, à 1,0423 dollar. Plus tôt, il était descendu jusqu'à 1,0438. Le Dollar Index, qui compare le billet vert à un panier de six devises, abandonnait également 0,12%.

La Bourse de Paris termine en hausse

La Bourse de Paris a terminé en hausse de 0,70% jeudi, à l'issue d'une séance surtout marquée par l'attente de la prise de parole de Donald Trump en visioconférence lors du forum économique mondial de Davos.

L'indice vedette CAC 40 a gagné 55,21 points et s'est établi à 7.892,61 points à la clôture, au plus haut depuis le 11 juin. La veille, il avait gagné 0,86%. Depuis le 1er janvier, le CAC 40 affiche une forte progression de 6,94%.

La séance a surtout été marquée par l'attente du discours en visioconférence de Donald Trump au forum économique mondial qui se tient à Davos, en Suisse. Sa prise de parole a débuté à 17H00, peu avant la clôture des Bourses européennes, à 17H3.

Les Bourses asiatiques grimpent dans le sillage de Wall Street

Les Bourses asiatiques grimpait vendredi dans le sillage de Wall Street et après des déclarations conciliantes de Donald Trump sur la Chine, tandis que le yen se renforçait après le relèvement attendu des taux de la Banque du Japon.

A la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei a terminé la matinée en hausse de 0,59% à 40.192,85 points, et l'indice élargi Topix de 0,62% à 2.768,90 points. Vers 03H30 GMT, la Bourse de Séoul gagnait 0,81% et Sydney 0,36%. Les marchés en Asie étaient encouragés par la solide performance enregistrée jeudi à la Bourse de New York, sur fond de résultats trimestriels d'entreprises.

Les investisseurs surveillaient à la mi-journée l'issue d'une réunion de politique monétaire de deux jours de la Banque du Japon (BoJ): comme attendu, elle a relevé son taux directeur à 0,5% après un statu quo en décembre.

Une telle hausse contribue à rendre plus rémunératrice la devise nippone, qui s'était déjà nettement renforcée ces dernières semaines dans la perspective de cette décision de la BoJ. Après l'annonce de la banque centrale, la monnaie japonaise grimpait de 0,31% face au billet vert à 155,55 yens pour un dollar, vers 03H50 GMT.

PÉTROLE

Le baril de Brent à près de 79 dollars

Les cours du pétrole se sont stabilisés lundi, après une semaine de baisse. Avant midi, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, prenait 0,38% à 78,80 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, gagnait 0,36% à 74,93 dollars.

AFFAIRES RELIGIEUSES

Clôture de la 20^e édition du Concours international du prix d'Alger de récitation et de psalmodie du Saint Coran

La 20^e édition du Concours international du prix d'Alger de récitation et de psalmodie du Saint Coran, organisée sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est clôturée dimanche soir à Alger.

Présidée par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, la cérémonie de clôture de ce concours s'est déroulée au Cercle national de l'Armée (CNA), en présence du Conseiller du Président de la République, chargé des Affaires religieuses, des Zaouïas et des Ecoles coraniques, M. Mohamed Hassouni, de membres du Gouvernement, de représentants d'instances nationales et de nombre de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie.

Intervenant à cette occasion, M. Belmehdi a affirmé que ce Concours "est une tradition et une démarche louable initiée par l'Etat algérien pour renforcer l'apprentissage et l'enseignement coraniques", soulignant l'attention particulière que porte le président de la République à toutes les activités religieuses, dont le Concours international du prix d'Alger de récitation et de psalmodie



du Saint Coran", notamment à travers sa décision d'augmenter la valeur des récompenses financières accordées aux lauréats de ce Concours".

Le ministre a, en outre, évoqué les avantages et bienfaits de la nuit d'Al Isra et Al Mi'raj, célébrée par la Nation algérienne, indiquant que

cette nuit bénie en ce mois béni "est l'occasion de rappeler la place sacrée de la Mosquée Al-Aqsa chez les musulmans notamment le

peuple algérien et de réaffirmer le soutien au peuple palestinien dans son combat pour la libération et l'établissement de son Etat indépendant".

Le 1^{er} prix de ce concours a été décerné au récitant Abdusalam Adam de la République du Ghana, suivi du récitant, Tawhid Al Islam de la République populaire du Bangladesh, tandis que le récitant libyen Mahmoud Abou Gharaa a remporté la 3^e place.

A cette occasion, les membres du jury ont été honorés, ainsi qu'un nombre de récitants du Saint Coran lauréats des trois premières places de concours internationaux de récitation et de psalmodie du Saint Coran organisés en 2024 à l'étranger.

Plus de quarante (40) pays du monde arabo-musulman ont participé à la phase des éliminatoires de cette édition, où 20 candidats et candidates se sont qualifiées pour la phase finale.

CÉRALICULTURE

Une superficie de 86.000 ha déjà emblavée à Médéa (Direction)

Une superficie de 86.000 hectares a été emblavée en céréales à Médéa, au titre de la campagne labours-semaines 2024/2025, entamée en octobre dernier et qui va se poursuivre pendant encore quelques semaines, a-t-on appris lundi auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA). La superficie ensemençée à ce jour représente plus de 66% des objectifs d'emblavement fixés à 130.000 hectares, fait savoir le DSA, Mahiedine Belhimer, précisant que les travaux de labour

ont été réalisés sur 97.000 hectares, soit un peu plus de 74% des 130.000 hectares programmés.

Sur les 86.000 hectares emblavés, 53.449 hectares ont été consacrés à la culture du blé dur, 8.782 hectares pour le blé tendre, près de 23.000 hectares pour l'orge, 1.159 hectares pour l'avoine, alors que d'autres parcelles ont été consacrées à la culture de légumineuses, a-t-il détaillé.

"L'apport pluviométrique salvateur du mois de janvier devrait encou-



rager les exploitants agricoles qui n'ont pas encore semé les parcelles labourées à franchir le pas et à éviter de retarder l'opération au risque de rater leur campagne", a estimé le responsable.

La DSA espère réali-

ser la totalité de l'objectif arrêté, celui d'emblaver d'ici à la fin février les 130.000 hectares réservés à cette culture stratégique et d'engranger une production qui dépasserait le million de quintaux de céréales, a souligné M. Belhimer.

ARCHÉOLOGIE

Khenchela : une équipe de spécialistes du CNRA expertise le site archéologique d'El Anaguid, dans la commune d'Ain Touila (responsable)

Une équipe de spécialistes du Centre national de recherche en archéologie (CNRA) est arrivée dimanche à Khenchela pour effectuer une expertise sur le site archéologique récemment découvert dans la zone d'El Anaguid, dans la commune d'Ain Touila, a indiqué dimanche le directeur de la culture et des arts, Mohamed El Alouani.

Suite aux recommandations du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, une équipe de spécialistes du CNRA dirigée par le Dr. Wafaa Adel, chef du département d'histoire du Centre, accompagnée du chercheur Lyès Arifi et de spécialistes de la direction de wilaya de la culture et des arts, et du musée national Frères-Boulaziz s'est déplacée ce dimanche matin sur ce site

récemment mis au jour pour mener une expertise et proposer les mesures à prendre.

M. El Alouani a ajouté que cette équipe de spécialistes s'est réunie dans la matinée avec le wali de Khenchela, Salim Harizi, avant de se rendre sur le site en question où ils effectueront une prospection de la zone avant d'élaborer un rapport détaillé qui sera soumis au ministère de la Culture et des Arts afin de prendre les mesures nécessaires pour protéger la zone.

Les spécialistes du CNRA profitent également de leur présence dans la région pour effectuer un relevé des sites archéologiques de Bir Djahili et de Metrichor afin d'enrichir la carte archéologique et de recueillir des informations complètes

sur les biens culturels inscrits sur l'inventaire supplémentaire de la wilaya.

Pour rappel, à la fin du mois d'octobre de l'année dernière (2024), la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Ain Touila avait été alertée par un entrepreneur signalant la présence de vestiges archéologiques, de sépultures et de pièces de monnaie ancienne découverts lors de travaux en vue de la construction d'une salle de soins à El Anaguid.

Cela avait immédiatement conduit à la délimitation du site par la direction de la culture et des arts et à sa protection par les autorités communales qui ont décidé de transférer le projet de la salle de soins vers une autre zone.

FORMATION PROFESSIONNELLE (SESSION DE FÉVRIER)

Plus de 1.500 places pédagogiques réservées aux bénéficiaires de l'allocation chômage à Sidi Bel Abbès

La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) de Sidi Bel Abbès a réservé 1.580 places de formation pour les bénéficiaires de l'allocation chômage, lors de la session février, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction.

La cellule de communication de la DFEP a précisé que les bénéficiaires de cette allocation suivront une formation théorique et pratique, au cours de la nouvelle session de février, dans tous les établissements de formation de la wilaya, afin d'obtenir un certificat de qualification préliminaire leur permettant d'acquérir des compétences dans divers domaines, contribuant ainsi à former une main-d'œuvre qualifiée répondant aux besoins du marché de l'emploi local.

Concernant le nombre de places pédagogiques ouvertes pour la session de février 2025 dans la wilaya, 4.780 places ont été attribuées, réparties entre les instituts nationaux (INSFP) et les centres de formation professionnelle, a fait savoir la même source.

Pour les nouvelles spécialités proposées pour la session de février prochain, la cellule de communication a souligné l'ouverture, pour la première fois, de la spécialité "fabrication de selles" prévue au centre de formation professionnelle et d'apprentissage Zagoug-Mehadji, dans la commune de Belarbi.

A titre de rappel, lors de la session de septembre dernier, de nouvelles spécialités ont été ouvertes, pour la première fois, telles que la production pharmaceutique, l'aquaculture et la fabrication de fromages.

La même source a précisé que le nombre d'inscrits pour la session de septembre 2024 avait atteint 7.112 dans la wilaya, dont 1.234 inscrits dans la formation destinée aux bénéficiaires de l'allocation chômage.

Il convient de noter que la direction de la DFEP a organisé des journées portes ouvertes au niveau de la Maison de la culture KATEB-YACINE au centre-ville de Sidi Bel Abbès, afin de faire connaître les spécialités proposées et les démarches à suivre pour bénéficier de formations dans divers domaines.

ESPAGNE**Démantèlement d'un gang spécialisé dans le trafic de drogue à partir du Maroc**

La police espagnole a réussi à démanteler une bande criminelle spécialisée dans le trafic de drogue à partir du Maroc, en arrêtant six criminels, en plus de sept autres interpellés en mai dernier, indique le journal espagnol El Faro de Ceuta.



Selon le même média, la police nationale espagnole, appuyée par les Mossos d'Esquadra, une brigade de police de la région de Catalogne, a réussi à interpréter treize membres d'un gang marocain spécialisé dans le trafic de drogue et qui avait, au mois de mai dernier, décharge quatre tonnes de haschisch à l'Ametlla de Mar (Tarragone-en Catalogne) en provenance du Maroc.

"Les arrestations ont eu lieu le 21 janvier à Alicante, où cinq hommes et une femme ont été arrêtés dans le cadre de l'enquête relative à l'affaire du déchargement des quatre tonnes de drogues dans une baie (non loin) du port Olivet à l'Ametlla de Mar en mai 2024", précise le journal.

Au mois de mai dernier, la police avait réussi à arrêter sept membres du même gang.

En arrivant sur le lieu du déchargement, la police avait trouvé une embarcation de 15 mètres dotée de trois moteurs et, non loin, sur la plage, une camionnette et plusieurs paquets posés sur le sable.

Les policiers ont réussi à arrêter les sept individus alors qu'ils tentaient de prendre la fuite.

Les agents de police ont découvert, dans l'embarcation, un pistolet et des munitions, signale le média espagnol.

Après des mois d'enquête, la police a identifié six autres personnes, installées dans la province d'Alicante et qui seraient directement liées au débarquement de l'Ametlla", poursuit le journal qui indique que la police a procédé à leur arrestation.

"Les agents (de police) ont perquisitionné le domicile du chef du groupe criminel dans la ville de Muro de Alcoy (Alicante), où ils ont saisi de petites quantités de haschisch", ajoute le journal.

"Les six prévenus, âgés de 25 à 40 ans, sont accusés de délits contre la santé publique et d'appartenance à un groupe criminel.

(Ils) ont été transférés au siège de la police à Tortosa (Tarragone)", informe le journal qui constate que la plupart des personnes impliquées dans cette affaire avaient déjà un casier judiciaire.

CABLE OPTIQUE SOUS-MARIN ENTRE LA LETTONIE ET L'ILE SUÉDOISE DE GOTLAND
La Suède saisit un navire soupçonné de l'avoir endommagé

Le parquet suédois a saisi un navire soupçonné d'avoir endommagé un câble optique sous-marin reliant la Lettonie à l'île suédoise de Gotland, a-t-il déclaré dans un communiqué publié dimanche soir.

Une enquête criminelle pour sabotage grave présumé a été ouverte, a indiqué le parquet sans révéler le nom ni la nationalité du navire.

La firme propriétaire du câble, SJSC Latvian State Radio and Television Center (LVRTC), a déclaré avoir détecté des perturbations dans la transmission de ses données un peu plus tôt dimanche, et a suggéré que le câble avait probablement été endom-

magé par une force extérieure. La section affectée se trouve dans la zone économique suédoise, a rapporté la radio nationale suédoise.

LVRTC a promis de continuer à fournir un service internet via d'autres voies de transmission de données.

Le câble repose le fond marin à une profondeur de plus de 50 mètres, si bien que la nature exacte des dommages ne pourra être établie qu'une fois les réparations commencées.

La Première ministre lettone Eviika Silina a convoqué une réunion extraordinaire des ministres et des services d'urgence du pays di-

manche, et a annoncé un peu plus tard que la Lettonie travaillait avec l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et les pays de la Baltique pour enquêter sur l'incident.

Le Premier ministre suédois Ulf Kristersson a déclaré au journal local Aftonbladet qu'il était en contact avec Mme Silina sur cette affaire, et a promis que la Suède mobiliserait "des ressources importantes" pour cette enquête.

Cet incident s'ajoute à une récente série de perturbations des câbles internet et énergétiques sous-marins en mer Baltique.

BOLIVIE
19 morts dans un accident d'autocar

Dix-neuf personnes sont mortes dimanche dans un accident d'autocar qui a fait une sortie de route dans le sud de la Bolivie, apparemment en raison d'un excès de vitesse, a annoncé la police.

Le véhicule, qui se rendait de La Paz à Villazon, à la frontière avec l'Argentine, a quitté la chaussée en prenant un virage avant de se renverser, a indiqué à des médias le colonel Wilson Flores, commandant de la po-

lice aux frontières d'Uyuni. "Malheureusement, il y a 19 morts: 14 femmes, trois hommes et deux enfants", a-t-il précisé, ajoutant que neuf autres personnes, dont le conducteur qui a été placé en garde à vue, ont été blessées.

L'accident, qui a eu lieu dans le département de Potosi, a été provoqué "apparemment par un excès de vitesse", a ajouté le commandant de police.

**MEXIQUE**
Une caravane d'un millier de migrants se dirige vers les Etats-Unis

Une caravane de plus d'un millier de migrants d'Amérique latine a quitté le sud du Mexique pour le nord et la frontière des Etats-Unis dans la nuit

de samedi à dimanche, selon des médias locaux.

Certains d'entre eux disent garder "l'espoir" de pouvoir entrer aux Etats-Unis, même

après la suspension par le président américain Donald Trump d'une application qui permettait d'obtenir l'asile depuis le Mexique.

Comme annoncé par Donald Trump pendant sa campagne, les Etats-Unis ont commencé à expulser cette semaine des centaines de migrants clandestins,

la Maison Blanche se targuant d'avoir lancé "la plus grande opération d'expulsions de masse de l'Histoire".

APS

TEMPÊTE EOWYN
Plus de 350.000 foyers toujours sans courant en Irlande et au Royaume-Uni

Plus de 350.000 foyers en République d'Irlande, en Irlande du Nord et en Ecosse étaient toujours sans courant dimanche soir, ont annoncé les différents opérateurs d'électricité, trois jours après le passage de la tempête Eowyn avec des vents d'une puissance inédite.

Le passage de la tempête, décrite samedi comme "probablement la plus forte sur le Royaume-Uni" par le service météo britannique, a fait deux morts. Les autorités écossaises ont annoncé dimanche qu'un automobiliste de 19 ans avait été tué vendredi matin quand un arbre est tombé sur sa voiture. Un autre homme est décédé dans des circonstances similaires vendredi en Irlande.

Dimanche soir, la société irlandaise ESB Networks estimait qu'environ 278.000 personnes étaient toujours privées d'électricité.

L'île a enregistré les plus fortes rafales de vent de son histoire. Elle a par ailleurs prévu que 100.000 personnes risquaient de rester sans courant pendant encore plusieurs jours. Le ministre de la protection sociale, Dara Calleary, a déclaré que des techniciens anglais et français étaient en train de leur venir en aide. Il a qualifié les dégâts de "considérables", ajoutant que "tout est mis en oeuvre" pour parvenir à un retour à la normale. En Irlande du Nord, plus de 75.000 étaient toujours privés d'électricité dimanche soir. Et en Ecosse, environ 4.700 foyers étaient encore sans courant.

Mais l'électricité a été rétablie dans 88.000 maisons. Selon l'opérateur local, la gravité de la tempête, combinée aux intempéries actuelles, pourrait retarder le retour total à la normale. Les services météo britannique et irlandais ont émis de nouvelles alertes à la neige, au verglas, au vent et à la pluie en raison de l'arrivée d'une nouvelle tempête baptisée Herminia.

AUSTRALIE
Un risque extrême d'incendie frappe le sud-est de l'Australie en pleine vague de chaleur

Une vague de chaleur a frappé lundi le sud-est de l'Australie, augmentant le risque d'incendies de forêt et incitant les autorités à interdire les feux dans plusieurs régions de l'Etat de Victoria, ont rapporté les médias, citant le centre de météorologie.

Le centre de météorologie national, averti que la température pourrait atteindre 41 degrés Celsius à Melbourne, la capitale de Victoria, soit plus de 14 C au-dessus de la température maximale moyenne de la ville pour janvier. Les autorités ont évalué le risque d'incendie à extrême, le deuxième niveau de danger le plus élevé, dans cinq régions victoriennes. Le météorologue principal du Forecaster, Dean Narramore, a déclaré à l'Australian Broadcasting Corp que les conditions chaudes et venteuses pourraient déclencher de "grosses incendies" avant un prochain changement de température prévu à Victoria.

Ailleurs, les Etats de Nouvelle-Galles du Sud, d'Australie-Méridionale, d'Australie-Orientale, du Queensland et du Territoire du Nord étaient sous alerte à la canicule lundi, a indiqué le prévisionniste sur son site Internet. En Nouvelle-Galles du Sud, l'Etat le plus peuplé d'Australie, Narramore a déclaré que des "conditions de canicule faibles à sévères" étaient attendues lundi, prévoyant que la canicule s'intensifierait mardi.

ORAN**Trois établissements de santé de proximité dotés de nouvelles ambulances**

Trois ambulances médicalisées équipées ont été remises, dimanche, à trois établissements de santé de proximité à Oran, lors d'une cérémonie présidée par le wali Samir Chibani.

Le directeur de la Santé et de la Population de la wilaya, Hadj Boutouaf, a déclaré à la presse, en marge de la cérémonie de remise, organisée au siège de la wilaya, que ces véhicules ont été acquis par la direction du secteur et ont été affectés à trois établissements de santé de proximité dans les communes de Boutellis, Es-Senia et Boufatis, qui fonctionnent 24 heures sur 24 et sont situés dans des zones à forte densité de population.

Il a précisé que l'établissement de santé de proximité de Boutellis couvre la population du pôle urbain Ahmed-Zabana, qui compte 250.000 habitants.

L'établissement de santé de proximité d'Es-Senia prend en charge, quant à lui, les habitants d'un pôle urbain important, à savoir le pôle de logements "AADL" à Ain El-Beida. Pour sa part, l'établissement de Boufatis a été également équipé d'une ambulance pour permettre l'évacuation des cas d'urgence en raison de l'éloignement relatif de cette commune.

Par ailleurs, la direction de la santé a lancé une opération pour acquérir 20 autres ambulances, dont dix seront affectées à l'équipement des établissements de santé récemment renforcés dans la wilaya, tandis que les dix autres seront utilisées pour soutenir les établissements plus anciens, a-t-on indiqué.

Les directeurs des établissements ayant reçu ces ambulances ont salué cette initiative, qui devrait améliorer les services de santé et assurer une meilleure prise en charge des patients.

SKIKDA**Réception de l'Unité des nouveau-nés à l'EPH Abderrazak-Bouhara après son réaménagement (responsable)**

L'Unité des nouveau-nés et prématuro-nés de l'établissement public hospitalier (EPH) Abderrazak-Bouhara de Skikda vient d'être réceptionnée au terme d'une opération de réaménagement et de réhabilitation, a-t-on appris dimanche auprès du Directeur de cet établissement, Mohamed Khalidi.

Cette Unité réceptionnée à la mi-janvier est désormais conforme aux normes requises pour assurer une prise en charge de qualité des nouveau-nés, a assuré dans une déclaration à l'APS le même responsable. L'opération a permis, notamment d'assurer un traitement antibactérien du sol de l'Unité, la réfection des portes et sa dotation en matériel et équipements nécessaires dont des couveuses et un appareil de photothérapie, a précisé M. Khalidi. Cette Unité a enregistré au cours de l'année 2024 la naissance de 2.357 bébés, a rappelé le même cadre.

APS

**INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE
Inauguration à Alger d'une unité de production de médicaments anticancéreux**

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Sifi Ghrieb, a inauguré, lundi à Rahmania (Alger), une unité de production de médicaments anticancéreux relevant de la société "El Kendi" spécialisée dans l'industrie pharmaceutique, filiale de la multinationale MS Pharma.



La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie chargé de la Production pharmaceutique, M. Fouad Hadji, du wali d'Alger, Abdennour Rabehi et du vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Zouhaier Nasri.

D'un investissement de sept (7) millions de dollars, cette structure, qui entrera immédiatement en production et disposant d'une capacité de production de cinq (5) millions d'unités/an, est à même de générer trente (30) postes d'emploi directs, selon les explications fournies à cette occasion. Par

ailleurs, il est prévu que 25 produits soient développés dans les trois prochaines années, dont huit (8) en cours de production, d'un taux d'intégration estimé à 90%. Cette démarche vise à garantir une prise en charge sanitaire de haute qualité aux patients algériens et de minimiser la dépendance aux médicaments importés. L'entreprise ambitionne même d'exporter ses produits vers l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique, selon la même source.

Dans un communiqué distribué à la presse, le président-directeur général du Groupe MS Pharma, Kalle Kand, a

affirmé que "la nouvelle unité permettra de répondre aux besoins croissants des patients et contribuera au développement de l'industrie pharmaceutique dans le pays".

De son côté, le Directeur général par intérim de la société El Kendi, Karim Mekri, a précisé que la structure "a été conçue conformément aux normes internationales, tout en se basant sur la sécurité des employés et la protection de l'environnement. Elle est également dotée d'équipements de pointe et de mesures pour garantir la sécurité des employés et réduire l'impact environnemental".

**CAMP MÉDICAL CHIRURGICAL POUR LA PARALYSIE CÉRÉBRALE À NÂAMA
200 consultations et 25 interventions chirurgicales réalisées**

Deux cents consultations médicales spécialisées et vingt-cinq interventions chirurgicales ont été réalisées au profit des enfants atteints de paralysie cérébrale (infirmité motrice cérébrale-IMC), dans le cadre du camp médico-chirurgical organisé au niveau de l'Etablissement public hospitalier spécialisé en gynécologie-obstétrique et en pédiatrie Frères Rahmani à Mecheria (Nâama), a-t-on appris, dimanche, de l'équipe organisatrice.

Sid-Ahmed Mokadem, président de l'Association nationale "Amel El-Hayat" pour la protection des enfants atteints de paralysie cérébrale, initiatrice de cette opération en coordination avec la direction de la Santé de la wilaya, a précisé, lors d'une cérémonie organisée par le wali de Nâama, Lounes Bouzegza, en l'honneur du personnel médical du camp, "que cette initiative a permis d'effectuer 200 consultations médicales spécialisées et 25 interventions chirurgicales, dont quatre opérations complexes". Ces interventions visent à améliorer l'équilibre, la coordination musculaire et les fonctions motrices des



enfants concernés, a-t-on indiqué. Par ailleurs, cette initiative, qui s'est déroulée ces trois derniers jours à l'hôpital Frères Rahmani et au complexe chirurgical de l'hôpital Frères Chenafa à Mecheria, a permis l'administration de doses de toxine botulique à 15 enfants atteints de paralysie cérébrale.

Ce camp médical et chirurgical a été encadré par une équipe composée de 20

médecins spécialistes et des chirurgiens de diverses spécialités, notamment la chirurgie pédiatrique, la chirurgie de la scoliose, les articulations, ainsi que la neurologie. Des séances de rééducation fonctionnelle et de médecine physique ont également été dispensées au profit des enfants atteints de paralysie cérébrale, Ti-

mimoun, Adrar et Sidi Bel Abbes, a-t-on fait savoir de même source.

L'objectif de cette initiative est de réduire les symptômes et les complications liées à la paralysie cérébrale, tout en favorisant les échanges d'expériences entre les équipes médicales locales et les spécialistes venant d'autres établissements hospitaliers, ont souligné les organisateurs.

SELON L'ALLIANCE VACCINALE GAVI Le paludisme en recul dans 17 pays africains grâce au nouveau vaccin

La livraison de 12 millions de doses de vaccin contre le paludisme dans 17 pays africains depuis 2023 a contribué à une baisse significative du nombre de cas et de décès parmi les groupes démographiques à haut risque, dont les enfants, a déclaré l'Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation (Gavi).

Dans 17 pays africains où le paludisme est endémique - et qui représentent au total plus de 70 % de la charge mondiale du paludisme - environ 5 millions d'enfants ont été protégés contre la maladie après avoir été vaccinés, a déclaré Gavi dans un communiqué publié jeudi à Nairobi, la capitale kényane.

La directrice générale de Gavi, Sania Nishtar, a indiqué que la distribution continue du vaccin anti-paludisme avait permis un changement radical dans la lutte contre cette maladie transmise par les moustiques.

"Ces premières données sont un petit indicateur de l'impact potentiel sur la santé publique qu'aura ce programme, que nous espérons étendre considérablement d'ici la fin de cette décennie afin de protéger des dizaines de millions d'enfants dans le monde et de réduire la pression que le paludisme exerce sur les systèmes de santé africains", a affirmé Mme Nish-



tar. La mise en œuvre réussie de programmes pilotes de vaccination contre le paludisme au Ghana, au Kenya et au Malawi de 2019 à 2023, qui ont permis de toucher 2 millions d'enfants et entraîné une baisse de 13 % de la mortalité infantile globale, guidera le déploiement subséquent du vaccin dans d'autres pays fortement touchés du continent, selon Gavi.

En plus des campagnes de vaccination, d'autres mesures vitales telles que la distribution massive de

moustiquaires imprégnées d'insecticide ont joué un rôle essentiel dans la réduction de la transmission du paludisme et des décès liés à cette maladie en Afrique, a indiqué la même source.

L'alliance a salué l'introduction réussie du vaccin contre le paludisme dans les pays africains en proie à des conflits, dont notamment le Soudan et la République démocratique du Congo, qui a permis de revitaliser la lutte contre le paludisme. En 2025, Gavi

prévoit de distribuer des vaccins anti-paludisme dans six à huit nouveaux pays, dont l'Ouganda, l'Ethiopie, la Guinée, le Mali et le Burundi, protégeant ainsi 13 millions d'enfants supplémentaires d'ici la fin de l'année.

Entre 2026 et 2030, l'alliance a pour objectif d'aider les pays fortement touchés à protéger 50 millions d'enfants supplémentaires avec quatre doses vaccinales, sous réserve de disponibilité des fonds nécessaires.

Près de 10 millions de doses distribuées en Afrique

Près de 10 millions de doses de vaccin antipaludique ont été distribuées en Afrique depuis le lancement il y a un an au Cameroun de la première campagne de vaccination systématique au monde, a indiqué l'Alliance du vaccin (Gavi). Un an plus tard - une période encore courte d'un point de vue épidémiologique - les autorités sanitaires scrutent les signes de son impact et les premiers indicateurs sont prometteurs, selon un communiqué de Gavi. Les données publiées en janvier par le Programme élargi de vacci-

nation du Cameroun montrent que 57% des districts ayant reçu le vaccin ont enregistré une baisse des décès liés au paludisme chez les enfants de moins de cinq ans. "Dans un pays à forte charge de morbidité comme le Cameroun, où le paludisme fait plus de 13.000 morts par an et représente près de 30% de l'ensemble des consultations hospitalières, chaque point de pourcentage de réduction des cas, des décès et des consultations représente des vies transformées", a commenté la directrice de Gavi, la docteure Sania

Nishtar, dans le communiqué. "Ces premières données ne sont qu'un petit indicateur de l'impact potentiel sur la santé publique d'un programme que nous espérons développer considérablement d'ici la fin de la décennie, afin de protéger des dizaines de millions d'enfants dans le monde et de réduire la pression que le paludisme fait peser sur les systèmes de santé africains", a-t-elle relevé. Cette maladie transmise par les piqûres de certains moustiques a fait 597.000 morts en 2023.

BURKINA FASO

Lancement d'une campagne nationale de vaccination contre la fièvre typhoïde

Le ministre burkinabé de la Santé et de l'Hygiène publique, Robert Kargou-gou, a lancé à Ouagadougou la campagne nationale de vaccination contre la fièvre thyroïde, au profit de plus de 10 millions d'enfants de neuf mois à 14 ans, a annoncé jeudi soir son minis-

tère dans un communiqué. "C'est la première fois que le Burkina Faso va utiliser à grande échelle la vaccination contre la typhoïde", a-t-on ajouté, en précisant que cette campagne visait à vacciner environ 10.200.000 enfants du 23 au 29 janvier dans l'ensemble des 70 dis-

tricts sanitaires du pays. "C'est une campagne qui est sûre, efficace et qui protège les enfants qui auront bénéficié de ce vaccin. Selon nos estimations, même cinq ans après la vaccination, il y a encore 80% d'immunité conférée aux enfants qui auront reçu ce vaccin", a in-

diqué M. Kargou-gou dans le communiqué. La fièvre typhoïde est la huitième cause de décès dans les formations sanitaires au Burkina Faso, selon les autorités sanitaires, qui soulignent qu'elle figure parmi les dix principaux motifs de consultation dans

FIÈVRE DE LASSA AU NIGERIA 89 cas et 12 décès en une semaine

La fièvre de Lassa continue de se propager au Nigeria, avec 89 nouveaux cas confirmés et 12 décès enregistrés au cours de la deuxième semaine de janvier, a indiqué mercredi l'agence nationale de la santé. Le Centre nigérian de contrôle et de prévention des maladies (NCDC) a précisé, dans un communiqué, que de nouveaux cas ont été confirmés dans 13 des 36 Etats du pays. Le bilan total des contaminations recensées en 2025 s'élève jusqu'à

présent à 143 cas, dont 22 ont entraîné le décès du patient. En 2024, le pays a enregistré 1187 cas confirmés et 191 décès dans 28 Etats. Les cas de fièvre de Lassa augmentent généralement pendant la saison de sécheresse, qui s'étend de novembre à mai. Identifiée pour la première fois en 1969 dans l'Etat de Borno, au nord-est du Nigeria, la fièvre de Lassa s'est répandue dans plusieurs autres pays africains, notamment au Togo, au Ghana, au Li-

beria et en Sierra Leone. Le 23 janvier 2019, le gouvernement nigérian a déclaré l'état d'urgence pour faire face à l'épidémie. L'infection se propage par contact avec l'urine et les excréments des rats et par transmission entre humains, et peut provoquer une fièvre hémorragique mortelle. Le NCDC a exhorté le public à éviter tout contact avec les rats, à protéger tous les aliments des rongeurs et à se laver les mains régulièrement.

SOUUDAN

Les attaques contre les hôpitaux, une "grave violation qui met les enfants en danger" (UNICEF)

La directrice du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Catherine Russell, a déclaré dimanche que les attaques contre les hôpitaux soudanais constituent une "Violation grave qui met la vie des enfants en danger et entrave leur accès aux soins de santé".

Commentant le ciblage de l'hôpital saoudien à El Fasher, la capitale de l'Etat du Nord Darfour, à l'ouest du Soudan, Russell a ajouté : "des enfants ont été tuées ou blessées lors d'une attaque contre l'hôpital saoudien à El Fasher".

Ces attaques sont considérées comme "une violation grave qui met la vie des enfants en danger et entrave leur accès aux soins de santé".

La responsable de l'ONU a souligné que "plus de 90 attaques contre des hôpitaux et des écoles ont été documentées au Soudan au cours de l'année 2024".

Minni Arko Minawi, gouverneur de la région du Darfour, dans l'ouest du Soudan, a annoncé samedi que "plus de 70 personnes avaient été tuées dans une attaque de drone contre un hôpital dans la région du Darfour-Nord au Soudan".

CHOLÉRA

Plus de 804.000 cas recensés en 2024 dans le monde (OMS)

Plus de 804.000 cas de choléra ont été recensés dans le monde en 2024, soit près de 100.000 de plus qu'au cours des 12 mois précédents, selon les derniers chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), publiés lundi.

"Du 1er janvier au 29 décembre 2024, 804.721 cas de choléra et 5.805 décès ont été recensés dans 33 pays des cinq régions de l'OMS", indique l'Organisation dans un bulletin d'information, repris par des médias. Ces chiffres témoignent d'une augmentation continue du nombre de cas signalés à l'Organisation par ses pays membres. Comme indiqué précédemment par l'OMS, plus de 708.200 cas de choléra ont été recensés dans 30 pays en 2023, environ 472.700 en 2022 et environ 223.400 en 2021.

"Les conflits, les déplacements massifs de population, les catastrophes naturelles et le changement climatique ont intensifié les épidémies, en particulier dans les zones rurales et celles touchées par les inondations, où les infrastructures médiocres et l'accès limité aux soins de santé retardent le traitement", constate l'Agence sanitaire mondiale. "Ces facteurs ont rendu les épidémies de choléra plus complexes et plus difficiles à contrôler". En 2024, la maladie a été particulièrement active dans la Méditerranée orientale. Le Yémen a enregistré le plus grand nombre de cas (plus de 260.000), selon le bulletin d'information.

En Afrique, le choléra s'est propagé notamment au Soudan (plus de 51.000 cas), en République démocratique du Congo (plus de 31.000), en Ethiopie (plus de 27.000) et au Nigeria (plus de 24.000). L'OMS a expliqué que les informations qu'elle a fournies "doivent être interprétées avec prudence en raison de la possibilité de chiffres sous-estimés et de retards dans le signalement des cas".

Mardi 28 janvier 2025

Effets du sport sur les os, les articulations et les tendons

Les contractions des muscles ont besoin des autres éléments de l'appareil locomoteur pour se transformer en mouvements. Les tendons attachent les muscles aux os, eux-mêmes reliés entre eux par des articulations. L'impact de l'activité physique sur ces éléments est moins visible que sur le cœur, la respiration ou les muscles. Pourtant, ils s'adaptent également aux contraintes que les différentes formes d'activité physique leur font subir.

Les effets du sport sur les os

Sous le microscope, les os ressemblent à une éponge ou à un enchevêtrement de trèves, similaires aux croisillons de métal qui forment la structure de la tour Eiffel. Ces trèves sont constituées de protéines sur lesquelles du calcium s'est déposé pour former des structures rigides. Dans les os des membres, cette structure se retrouve essentiellement au niveau des extrémités des os. Le long du corps des os (diaphyse, voir figure), les trèves sont fortement compressées pour former des lames très denses sur lesquelles s'attachent les tendons et les muscles. Nos os sont le siège d'un processus de renouvellement constant. À un rythme très lent, ils sont continuellement détruits et reconstruits pour que la structure soit parfaitement adaptée aux conditions de vie. Au cours de la vie, le squelette est ainsi rebâti quatre à cinq fois.

L'adaptation du squelette au sport

L'adaptation des os au sport s'effectue toujours sur le long terme, lors du processus de leur renouvellement. Soumis à l'activité physique, et en particulier aux impacts, les os se renforcent : les diaphyses s'épaississent, les épiphyses deviennent plus denses. L'organisation des trèves se modifie pour que les impacts baillent sous pendant le sport (par exemple, à chaque foulée d'un coureur) soient mieux supportés. Les points d'insertion des muscles se renforcent et s'adaptent aux tractions plus importantes des muscles.

L'inactivité, un séjour prolongé au lit suite à un accident, l'apسانteur (chez les astronautes) et l'ostéoporose (la déminéralisation des os liée à l'âge) fragilisent les os. Inversement, la pratique d'un sport au cours duquel les os subissent des impacts réguliers (course, fitness, sports de ballon, ski, tennis, etc.) favorise leur renouvellement et augmente leur solidité. La pratique de ces sports, même avec une intensité modérée, permet de lutter contre l'ostéoporose. Les sports où les impacts sont rares ou absents (natation, vélo, etc.) n'ont pas d'effets



bénéfiques sur les os. Néanmoins, lors d'impacts excessifs en intensité et fréquence, des problèmes osseux peuvent apparaître.

Les articulations et le sport

Les articulations sont enveloppées par une capsule et des ligaments. À l'intérieur, une membrane sécrète un liquide lubrifiant dans l'articulation : la synovie. À l'intérieur des articulations, les surfaces des têtes osseuses sont recouvertes de cartilage.

L'adaptation des articulations au sport

L'adaptation des articulations à court terme pendant le sport

Après une dizaine de minutes d'activité physique, l'épaisseur du cartilage articulaire augmente par absorption de liquide provenant de la synovie et de l'os sous-jacent. Le cartilage (qui offre ainsi sa compressibilité, augmente la surface de contact de l'articulation et

accentue sa fonction d'amortisseur. Cet épaissement est temporaire. Environ une heure après l'effort, le cartilage retrouve son épaisseur initiale. Cette adaptation devient de moins en moins efficace au fur et à mesure que le sportif vieillit. L'adaptation des articulations à long terme pendant le sport Le cartilage s'adapte à la pratique régulière d'un exercice physique. Ses cellules augmentent leur capacité à absorber les liquides et leur structure devient plus riche en collagène, une protéine qui leur donne de l'élasticité. Ainsi, le cartilage résiste mieux aux pressions et aux cisaillements provoqués par la répétition des gestes sportifs.

Les ligaments et les tendons pendant le sport

Les ligaments et les tendons sont des faisceaux de fibres très résistantes, essentiellement composées de collagène. Ces fibres sont disposées de telle manière

que la résistance à la traction des ligaments et tendons soit très importante. Environ une heure après l'effort, le cartilage retrouve son épaisseur initiale. Cette adaptation devient de moins en moins efficace au fur et à mesure que le sportif vieillit. L'adaptation des articulations à long terme pendant le sport Le cartilage s'adapte à la pratique régulière d'un exercice physique. Ses cellules augmentent leur capacité à absorber les liquides et leur structure devient plus riche en collagène, une protéine qui leur donne de l'élasticité. Ainsi, le cartilage résiste mieux aux pressions et aux cisaillements provoqués par la répétition des gestes sportifs.

Les étirements doivent être effectués après la phase de récupération active. Si les muscles sont abîmés (par exemple, après une course en descente), il est préférable d'attendre deux heures et plus. Les étirements limitent les courbatures et permettent aux muscles contractés par l'effort de retrouver leur longueur au repos. Ils aident également à diminuer l'acidité lactique en favorisant l'irrigation sanguine. Ils doivent être pratiqués en douceur, sans accès, et ne doivent pas être dououreux. Des étirements courts et répétés sont préférables à un étirement long unique. En effet, un étirement trop prolongé bloque la circulation du sang dans le muscle et ne permet pas l'élimination de l'acide lactique. En pratique, chaque muscle ou groupe de muscles sollicité par l'effort doit être étiré pendant 12 à 15 secondes (4 à 5 respirations complètes), 4 à 6 fois, alternant côté gauche et côté droit. Les massages après l'exercice sont également un bon moyen de limiter les courbatures et d'éliminer les substances toxiques produites au cours de l'exercice.

Les étirements ne sont pas réservés à la phase de récupération. La pratique régulière permet de préserver l'élasticité des muscles, de renforcer la zone de jonction entre les muscles et les tendons et d'augmenter la souplesse générale et l'amplitude des mouvements. Les cours de stretching sont un bon complément à la pratique de nombreux sports.

Les étirements doivent être effectués après la phase de récupération active. Si les muscles sont abîmés (par exemple, après une course en descente), il est préférable d'attendre deux heures et plus. Les étirements limitent les courbatures et permettent aux muscles contractés par l'effort de retrouver leur longueur au repos. Ils aident également à diminuer l'acidité lactique en favorisant l'irrigation sanguine. Ils doivent être pratiqués en douceur, sans accès, et ne doivent pas être dououreux. Des étirements courts et répétés sont préférables à un étirement long unique. En effet, un étirement trop prolongé bloque la circulation du sang dans le muscle et ne permet pas l'élimination de l'acide lactique. En pratique, chaque muscle ou groupe de muscles sollicité par l'effort doit être étiré pendant 12 à 15 secondes (4 à 5 respirations complètes), 4 à 6 fois, alternant côté gauche et côté droit. Les massages après l'exercice sont également un bon moyen de limiter les courbatures et d'éliminer les substances toxiques produites au cours de l'exercice.

Les étirements ne sont pas réservés à la phase de récupération. La pratique régulière permet de préserver l'élasticité des muscles, de renforcer la zone de jonction entre les muscles et les tendons et d'augmenter la souplesse générale et l'amplitude des mouvements. Les cours de stretching sont un bon complément à la pratique de nombreux sports.

L'échauffement avant le sport

L'échauffement permet de débuter leur effort en douceur. Il provoque la dilatation des capillaires et augmente la température du corps, ce qui permet une meilleure efficacité des réactions chimiques qui génèrent l'énergie. De plus, il favorise l'utilisation par les muscles de la voie aérobique qui est plus efficace sur le plan énergétique. Les assouplissements stimulent et étirent muscles et tendons, ce qui permet de diminuer les risques d'accidents de type élongation ou déchirure.

L'échauffement est indispensable pour préparer le corps et l'esprit à l'effort, et contribuer à prévenir les accidents. Il laisse aux organes le temps de se préparer aux performances qu'il va devoir accomplir. Il permet également de s'adapter aux conditions imposées par l'environnement : température, humidité, altitude, etc. Les sportifs qui ont une masse musculaire volumineuse mettent plus longtemps à s'échauffer. L'échauffement doit être systématiquement effectué avant chaque séance. Pour cela, il est important d'en faire un véritable rituel où les mêmes exercices sont répétés dans le même ordre, entraînement après entraînement. Au début, les 15 à 20 minutes passées à s'échauffer peuvent paraître bien longues. Commencez en groupe pour vous motiver mutuellement. Après quelques séances, il ne vous viendra plus à l'idée de vous en passer.

Un échauffement bien mené comporte trois phases :

- Le chauffage général (10 à 15 minutes) : il s'agit de faire des exercices qui élèvent la température du corps et le mettent en condition. Trotter, sauter à la corde, faire un peu de vélo, faire des pompes, des abdominaux, des flexions des jambes, etc., toutes sortes d'activités faites progressivement et en douceur peuvent faire l'affaire. Il faut faire travailler les muscles qui seront sollicités par le sport en privilégiant les mouvements rapides et sans résistance ;
- Le chauffage spécifique (5 minutes) : le but de cette phase est d'assouplir les muscles et les tendons qui vont travailler, et de stimuler leurs récepteurs. Chaque muscle ou groupe de muscles est étiré pendant 6 secondes (soit deux respirations complètes), puis contracté pendant 6 secondes (soit maintenant la position d'étirement, ce qui demande un peu de concentration au début), et enfin relaxé pendant 6 secondes. L'exercice est répété une fois ;
- Le chauffage spécifique (5 minutes) : les étirements sont réalisés avec une tension progressive et lente, mais sans force, en augmentant progressivement l'intensité de l'effort.

L'échauffement des muscles à long terme pendant le sport

Le chauffage général irrigue les muscles et les tendons pour les aider à se préparer à l'effort. Les tendons sont plus résistants que les muscles et peuvent prendre plusieurs années pour se développer. Les tendons sont sollicités par l'effort et la mise en place d'un programme de musculation destiné à travailler les muscles qui ne sont pas sollicités parallèlement. Pour les mêmes raisons, les pratiques de sports asymétriques (sports de raquette, golf, lancers, etc.) ont intérêt à pratiquer des exercices de symétrie pour éviter des problèmes de dos.

L'adaptation des muscles à long terme pendant le sport

Ainsi, pour tous les sportifs de haut niveau, l'entraînement ne consiste pas seulement à pratiquer leur discipline. Un programme personnalisé de musculation ou d'endurance tient toujours une place importante dans leur entraînement : pour faire travailler les muscles nécessaires à une bonne gestuelle, pour compenser les déséquilibres posturaux, pour améliorer la résistance (pour les sportifs d'endurance) et l'endurance (pour les sportifs de vitesse).

L'échauffement des muscles à long terme pendant le sport

La pratique malgré la fatigue pendant l'effort. Les sportifs sont également victimes de fatigue chronique, c'est-à-dire qui n'est pas effacée par le repos. Elle est causée par une souffrance répétée et trop fréquente des corps, par exemple par un surentraînement. La fatigue chronique peut se traduire par des douleurs musculaires et tendineuses, des fractures de tendons, mais aussi des problèmes psychologiques.

Les muscles et le sport

Une fois stimulés par les impulsions nerveuses venues du cerveau, les muscles vont se contracter. Dans le cadre des activités physiques, les muscles sont sollicités de différentes manières selon la durée et l'intensité de l'exercice.

La structure des muscles

Les muscles sont formés de faisceaux composés de fines cellules, les fibres musculaires. À l'intérieur des fibres se trouvent des filaments de protéines imbriqués les uns dans les autres. Lorsque la fibre est stimulée par une cellule nerveuse, ces filaments glissent les uns le long des autres, provoquant un raccourcissement de la fibre. Lorsque ce raccourcissement s'ajoute à celui de nombreuses autres fibres, le muscle se contracte.

Cette contraction consomme de l'énergie sous forme d'ATP, l'adénosine triphosphate, et de la transformation du glucose et des acides gras. Les fibres musculaires sont de deux types : des fibres rapides, capables de se contracter très rapidement mais peu de fois à la suite, et des fibres lentes, capables de se contracter un plus grand nombre de fois, permettant des exercices plus longs. La proportion de fibres rapides et de fibres lentes varie selon les muscles.

Les muscles responsables des mouvements sont sous le contrôle des cellules nerveuses (les neurones) provenant du cerveau et passant par la moelle épinière. Au niveau des muscles, les terminaisons nerveuses se ramifient et chaque ramifications est accolée à la membrane d'une fibre.

La détente verticale

Un test simple permet d'évaluer l'aptitude d'un sportif à pratiquer des sports de vitesse (sprint, lancers, judo, tennis, football, etc.) qui demandent un effort de type explosif (avec beaucoup de force développée en un temps très bref). Ce test, qui évalue la réactivité des fibres musculaires rapides, se fait en mesurant la hauteur maximale atteinte lors d'un saut vertical effectué pieds joints et avec élan.

L'adaptation des muscles à la pratique du sport

Pendant la pratique d'un sport, les muscles doivent être décontractés pour éviter les accidents musculaires liés au sport (claquage, déchirure, etc.) implique de bien connaître les effets du sport sur les muscles.

L'adaptation des muscles à court terme pendant le sport

Le chauffage échauffe les capillaires qui irriguent les muscles, dilatant les capillaires pour laisser passer plus de sang. Pendant les premières minutes, les fibres musculaires utilisent leurs réserves d'ATP, de phosphocreatine et de glucose pour fournir l'énergie nécessaire à leur contraction, sans intervention de l'oxygène. Ensuite, l'utilisation de l'oxygène permet d'obtenir une plus grande quantité d'énergie, tout d'abord à partir du glucose puis, après une vingtaine de minutes, à partir des réserves de glycogène.

L'adaptation des muscles à court terme pendant le sport

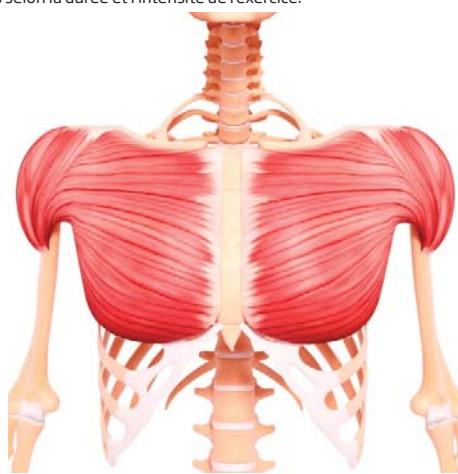
Le chauffage échauffe les capillaires qui irriguent les muscles et les tendons pour les aider à se préparer à l'effort. Les tendons sont plus résistants que les muscles et peuvent prendre plusieurs années pour se développer. Les tendons sont sollicités par l'effort et la mise en place d'un programme de musculation destiné à travailler les muscles qui ne sont pas sollicités parallèlement. Pour les mêmes raisons, les pratiques de sports asymétriques (sports de raquette, golf, lancers, etc.) ont intérêt à pratiquer des exercices de symétrie pour éviter des problèmes de dos.

L'adaptation des muscles à long terme pendant le sport

Ainsi, pour tous les sportifs de haut niveau, l'entraînement ne consiste pas seulement à pratiquer leur discipline. Un programme personnalisé de musculation ou d'endurance tient toujours une place importante dans leur entraînement : pour faire travailler les muscles nécessaires à une bonne gestuelle, pour compenser les déséquilibres posturaux, pour améliorer la résistance (pour les sportifs d'endurance) et l'endurance (pour les sportifs de vitesse).

Chez les sportifs, la fatigue n'est pas que musculaire !

Lors d'un effort intense et prolongé, les muscles peuvent donner des signes de fatigue : diminution de la vitesse et de la qualité



des gestes, crampes, sensations de brûlure, tremblements, etc. Ces signes peuvent être divers.

L'accumulation d'acide lactique lors de la production d'énergie augmente l'acidité au sein des fibres musculaires. Cette acidité a tendance à inhiber la synthèse d'ATP à partir du glucose et des acides gras et diminue l'énergie disponible pour la contraction des muscles.

Les réserves de glycogène s'épuisent et l'utilisation des acides gras comme source d'énergie est moins efficace ;

Les concentrations locales de calcium, potassium ou magnésium sont perturbées et nuisent aux contractions des muscles attenants ;

Les messagers chimiques qui permettent la communication entre les neurones et les fibres musculaires s'épuisent.

Au-delà de ces modifications chimiques liées à la pratique sportive, il peut y avoir des conséquences négatives. Sous l'effet de l'exercice, et en particulier des exercices de force, les muscles tendent à perdre de leur élasticité. Ils sont plus toniques et leur longueur au repos est plus courte du fait d'un état de contraction résiduelle permanente. La présence de muscles trop toniques peut provoquer des anomalies de la posture, c'est-à-dire de la façon de se tenir.

Par exemple, les personnes qui pratiquent régulièrement un sport de combat (boxe, karaté, etc.) ont souvent une posture particulière avec les épaules « enroulées » vers l'avant. Ces personnes ont tendance à faire des réflexes de compensation pour éviter les accidents musculaires. Ces réflexes sont corrélés à une diminution de la force et de la vitesse de l'effort.

Une diminution de la capacité de coordination des mouvements ;

Un affaiblissement des capacités à analyser les sensations ;

Des troubles de l'attention et de la concentration ;

Une baisse de la motivation et du plaisir ;

Un allongement du temps de réaction des réflexes.

La pratique malgré la fatigue pendant l'effort. Les sportifs sont également victimes de fatigue chronique, c'est-à-dire qui n'est pas effacée par le repos. Elle est causée par une souffrance répétée et trop fréquente des corps, par exemple par un surentraînement. La fatigue chronique peut se traduire par des douleurs musculaires et tendineuses, des fractures de tendons, mais aussi des problèmes psychologiques.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Front Polisario condamne le parti-pris de la France en faveur de la politique expansionniste du Maroc

Le Front Polisario a appelé, dimanche, l'Organisation des Nations Unies (ONU) à assumer ses responsabilités quant à la décolonisation du Sahara Occidental, dernière colonie en Afrique, condamnant le parti-pris de la France en faveur de la politique expansionniste du Maroc contraire à la légalité internationale.

Dans un communiqué sanctionnant la réunion de son bureau permanent, présidée par le secrétaire général du Front, le président sahraoui, Brahim Ghali, le Front Polisario "après avoir évoqué la question des richesses naturelles et de la bataille juridique, a condamné le parti-pris de la France en faveur de la politique expansionniste marocaine, contraire à la légalité internationale".

Selon l'Agence de presse sahraouie (SPS), le Front Polisario a renouvelé son appel à l'Union européenne (UE) à se conformer pleinement aux arrêts de la Cour

de justice de l'Union européenne (CJUE), au Droit international et au Droit international humanitaire concernant le Sahara Occidental.

Il a également exhorté l'ONU à assumer sa responsabilité quant à la décolonisation de la dernière colonie en Afrique et à faire pression sur le Maroc pour libérer les prisonniers du groupe "Gdeim Izik" et tous les prisonniers civils détenus dans les geôles marocaines.

Dans une allocution prononcée lors de la réunion, Brahim Ghali a souligné "la nécessité de faire

montre de prudence et de vigilance face aux défis et aux risques découlant des mutations accélérées marquant les scènes régionales et internationales, notamment au vu des politiques persistantes du Maroc ciblant le front intérieur". Il a également appelé à "davantage de mobilisation et de préparation, alors que nous entamons l'année du 50e anniversaire de l'unité nationale, c'est pourquoi nous devons aller de l'avant sur la voie des Chouhada, jusqu'à la réalisation des objectifs de notre peuple, à savoir la liberté et l'indépendance".

EST RDC

Le Kenya annonce un sommet de la Communauté d'Afrique de l'Est, avec Tshisekedi et Kagame

Un sommet extraordinaire de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est (EAC) dédié à la situation dans l'est de la RDC se tiendra "dans les prochaines 48 heures" en présence des présidents congolais Félix Tshisekedi et rwandais Paul Kagame, a affirmé dimanche soir la présidence kényane.

"En consultation avec les chefs d'Etat de la région sur cette situation

extrême, nous allons organiser un sommet extraordinaire de l'EAC dans les prochaines 48 heures pour délibérer sur cette crise et tracer une voix à suivre", a déclaré le président kényan William Ruto, qui assure actuellement la présidence de l'organisation régionale.

"Je remercie à la fois le président Tshisekedi et le président Kagame pour leur participation confirmée à ce sommet", a-t-il

ajouté dans une prise de parole. Dimanche soir, Kigali a indiqué se placer dans une "posture défensive durable" au vu de l'évolution des combats de l'autre côté de la frontière. "Les processus de Luanda et de Nairobi nécessitent tous deux urgemment une nouvelle impulsion, afin de parvenir à une paix pérenne et à la stabilité pour tous les pays de notre région", a également déclaré Kigali.

Une demi-douzaine de cessez-le-feu et trêves ont déjà été décrétées puis violées dans l'est de la RDC. Le dernier cessez-le-feu avait été signé fin juillet. En décembre, une rencontre entre M. Tshisekedi et M. Kagame, dans le cadre du processus de paix chapeauté par l'Angola, désigné médiateur par l'Union africaine, a été annulée faute d'entente sur les conditions d'un accord.

Conseil de sécurité : les A3+ appellent à une solution politique au conflit en RDC

Le groupe A3+ du Conseil de sécurité (Algérie, Somalie, Sierra Leone et Guyana) a appelé dimanche à une solution politique au conflit en République démocratique du Congo (RDC) dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce pays.

"Nos consultations avec les gouvernements de la RDC et du Rwanda ainsi que nos discussions avec le secrétariat de l'ONU nous ont confortés dans notre conviction, à savoir que la solution au conflit (en RDC) devait être politique et non militaire", a soutenu le représentant de la Sierra Leone à l'ONU, l'ambassadeur Michael Imran Kanu qui s'exprimait au nom des A3+, lors d'une session du Conseil de sécurité présidée par l'Algérie.

"Soyons clairs, lorsque nous appelons à une solution politique, nous indiquons également que la souveraineté et l'intégrité territoriale de la RDC doivent être respectées par tous les acteurs étatiques et non étatiques", a indiqué l'ambassadeur qui a insisté sur la nécessité de mettre en œuvre les processus de paix de Nairobi et de Luanda liés à la situation en RDC.

Les A3+ "condamnent fermement les attaques menées (dernièrement par le mouvement M23) contre les Casques bleus et le personnel militaire de la Sami-RDC (troupes de la Force de la communauté de développement de

l'Afrique australie)", tout en félicitant la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation de la RDC (Monusco) "qui préserve sa posture de défense pour protéger les civils et s'acquitter de son mandat".

"Nous appelons à une coordination constante entre la Monusco, les FARDC (Forces armées de la RDC) et la Sami-RDC conformément au mandat en vigueur et aux résolutions du Conseil de sécurité", poursuit l'intervenant.

Par ailleurs, "la protection de millions de civils congolais représente une priorité centrale pour les A3+".

Nous exhortons la Monusco à continuer de protéger la population et les infrastructures civiles importantes à Goma" (est de la RDC), a assuré le diplomate.

Les A3+ appellent les rebelles du M23 à cesser les hostilités, invitant le gouvernement de la RDC à "travailler de bonne foi avec les parties concernées" afin de mettre fin au conflit.

"Nous appelons le gouvernement de la RDC et le gouvernement de Rwanda à reprendre les discussions diplomatiques dans le cadre du processus de Luanda afin de parvenir à une solution pacifique et pérenne au conflit dans la région, notamment pour ce qui est de la neutralisation des FDLR (Forces démocratiques de libération du Rwanda) et le déplacement de ces

forces hors du territoire de la RDC", a encore lancé l'ambassadeur Michael Imran Kanu.

Le groupe des A3+ appelle "tous ceux qui appuient les avancées du M23 à mettre fin à cette assistance qui hypothèque la paix et la stabilité à long terme de la RDC et de toute la région", a-t-il lancé, exhortant le Conseil de sécurité à "contribuer à la désescalade et à éviter de pointer du doigt celle ou telle partie".

Les A3+ invitent, en outre, les responsables africains à œuvrer de concert avec les parties prenantes et à revitaliser le processus (de paix de Nairobi) avec le plein appui de la communauté internationale.

M. Kanu a signalé, dans le même contexte, que le conflit en RDC a eu des effets dévastateurs sur la population civile, rappelant que 6,5 millions de personnes ont été forcées de se déplacer, dont 34 000 tout récemment.

"290 civils ont été blessés dernièrement dont 90 sont dans un état grave", a-t-il signalé, notant que 400 000 enfants sont actuellement déscolarisés en raison de la fermeture des écoles, à cause du conflit en cours.

"80% des infrastructures électriques et d'approvisionnement en eau potable de Goma ont été endommagées en raison de l'offensive du M23 et (du groupe armé) l'Alliance Fleuve Congo", a encore regretté le diplomate.

APS

SOUDAN

Le CICR dénonce la recrudescence des attaques contre les infrastructures civiles

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a dénoncé lundi la récente recrudescence des attaques visant des infrastructures civiles qui "perturbe gravement l'accès à l'eau potable et à l'électricité de millions de personnes" au Soudan, en proie à un conflit armé depuis près de deux ans. Ces attaques "dirigées contre des centrales électriques, des stations d'approvisionnement en eau et des barrages situés dans les Etats du Nord, du Nil, de Sennar, du Nil Blanc et de Gedaref (...) ont causé d'importants dégâts", "mis en danger" les équipes techniques de ces installations et "fortement compromis la fourniture de services vitaux à la population civile", souligne le CICR dans un communiqué. A la suite de ces attaques, "des millions de Soudanais ont vu leur accès à l'eau potable et à l'électricité considérablement réduit", ajoute-t-il. Face à cette "recrudescence inquiétante", le CICR appelle les parties au conflit à "prendre des mesures immédiates pour protéger les infrastructures civiles essentielles, comme les hôpitaux et les installations d'approvisionnement en eau et en électricité". Le CICR souligne que "selon le droit international humanitaire, les infrastructures essentielles, telles que les centrales électriques ou les installations d'eau, sont des biens de caractère civil et doivent être protégées contre les attaques directes et les effets des hostilités". Depuis avril 2023, le Soudan est en proie à un conflit opposant l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) qui a tué des dizaines de milliers de personnes et déraciné plus de 12 millions d'habitants dans le pays.

AFRIQUE DE L'EST

37 interpellations lors d'une opération antiterroriste (Interpol)

Une opération antiterroriste en Afrique de l'Est a mené à l'arrestation de 37 personnes en fin d'année dernière, dont certaines soupçonnées d'appartenir à l'organisation terroriste auto-proclamée "Etat islamique" (EI/Daesh) ou aux Shebab, ainsi qu'à la saisie de nombreuses armes, a annoncé lundi Interpol. L'opération, chapeautée par Interpol et Afripol, visait à "identifier et interroger les suspects en lien avec le terrorisme et à renforcer les principaux contrôles aux frontières, selon le communiqué de l'organisation internationale de coopération policière. Les arrestations ont eu lieu dans huit pays: RD Congo, Djibouti, Kenya, Mozambique, Somalie, Afrique du Sud, Tanzanie et Ouganda, précise la même source. En préparation de l'opération qui s'est déroulée en novembre et décembre, les renseignements collectés par les différents pays ont été recueillis et partagés via Interpol et Afripol. Les bases de données d'Interpol "contiennent des informations personnelles et antécédents criminels" sur "environ 135 000 terroristes étrangers", est-il précisé dans le communiqué.

TCHAD

Quatre éléments de la Garde nationale nomade tués par des braconniers dans le Salamat

Quatre membres de la Garde nationale nomade du Tchad ont perdu la vie, et un autre a été blessé, lors d'un affrontement avec des braconniers dans la Réserve de Faune de Bahr Salamat, près du village d'Amouda, dans la province du Salamat, ont rapporté dimanche des médias locaux. Deux braconniers ont été abattus, tandis qu'un troisième a pris la fuite. Les forces de défense et de sécurité, appuyées par les Gardes forestières et fauniques, poursuivent activement les recherches pour retrouver le fugitif, ont précisé les sources médiatiques.

Des responsables locaux ont affirmé que "des mesures strictes ont été prises afin de capturer rapidement les responsables de cet acte criminel et le délégué général du gouvernement auprès de la province du Salamat, le Général Abdoulaye Brahim Siham, s'est rendu sur le terrain pour coordonner les opérations".

PALESTINE

Des milliers de personnes défilent à Bruxelles pour exiger un cessez-le-feu permanent à Ghaza

Des milliers de personnes ont défilé dans les rues de Bruxelles appelant à un cessez-le-feu permanent à Ghaza et exhortant le gouvernement belge et l'Union européenne (UE) à sanctionner l'entité Sioniste.



Les manifestants, environ 7.000 selon la police belge, ont demandé la protection de la population palestinienne, la libération des Palestiniens détenus pour des raisons politiques et l'accès à l'aide internationale pour la population de Ghaza, confrontée à une situation d'urgence humanitaire.

Sur les réseaux sociaux, les organisateurs ont également exhorté le gouvernement belge à imposer un embargo militaire international complet contre l'entité sioniste, à soutenir, devant la Cour internationale de justice (CIJ), la plainte de l'Afrique du Sud contre cette entité pour génocide, et à pousser l'UE à

suspendre son accord d'association avec elle en raison des violations des droits de l'Homme dans l'enclave palestinienne.

Les participants à cette marche organisée dimanche par des dizaines d'ONG belges dont 11.11.11 et Amnesty International Belgique ont scandé des slogans tels que "Libérez, libérez la Palestine" et "Arrêtez, arrêtez le génocide" alors qu'ils défilaient dans la capitale belge.

De nombreux participants à la manifestation portaient des pancartes sur lesquelles figuraient des prénoms afin de "donner un visage au nombre de morts à Ghaza".

Selon les autorités sanitaires de

l'enclave palestinienne, plus de 47.000 palestiniens sont tombés en martyrs et plus de 110.000 ont été blessés durant les 15 mois d'agression sioniste génocidaire contre la bande de Ghaza.

Pour les manifestants, le cessez-le-feu, entré en vigueur la semaine dernière, ne garantit pas encore la fin de l'agression sioniste contre les Palestiniens de Ghaza.

"Le cessez-le-feu a été une bonne nouvelle, bien sûr", a affirmé Wies de Graeve, directeur de la branche flamande d'Amnesty International Belgique.

Toutefois, il a estimé que les conditions de vie à Ghaza continuent à "mettre les Palestiniens en danger" et qu'il est "important de maintenir et d'établir un embargo complet sur les armes à destination de l'entité sioniste".

Il a exhorté, à ce titre, le gouvernement belge ainsi que l'UE à soutenir pleinement la Cour pénale internationale (CPI) dans son enquête sur l'agression génocidaire sioniste contre Ghaza.

"Si nous n'envisageons pas cette question dans le contexte plus large de la fin de l'occupation et du système d'apartheid commis contre les Palestiniens, nous ne verrons jamais une véritable solution qui respecte les droits de l'Homme de tous les habitants de la région", a-t-il soutenu.

Ghaza: la Ligue arabe rejette les tentatives visant à expulser le peuple palestinien de ses terres

La Ligue des Etats arabes a rejeté lundi les tentatives visant à expulser le peuple palestinien de sa terre, qualifiant cela de "violation du droit international".

"Les tentatives visant à

expulser le peuple palestinien de ses terres, par le déplacement, l'annexion ou l'expansion des colonies, se sont révélées infructueuses dans le passé et sont inacceptables.

Elles constituent une

violation du droit international, car la déportation forcée et le déplacement de personnes de leurs terres ne peuvent être qualifiés que de nettoyage ethnique", a indiqué le secrétariat général de la

Ligue des Etats arabes. "Le seul véritable moyen pour parvenir à la stabilité et à la paix au Moyen-Orient est de mettre en œuvre la solution à deux Etats (...)", ajoute la même source.

Amman et Le Caire rejettent fermement tout déplacement des Palestiniens de leur terre

La Jordanie et l'Egypte ont exprimé unanimement leur ferme rejet des tentatives de déplacement de la population palestinienne de sa terre et de sa patrie, réaffirmant leur soutien "continu" aux droits légitimes du peuple palestinien, notamment le droit au retour et à édifier son Etat indépendant.

"La stabilité des Palestiniens sur leur terre est une constante jordanienne qui n'a pas changé et ne changera pas", a affirmé le vice-Premier ministre jordanien et ministre des Affaires étrangères et des Expatriés Ayman Safadi dans des déclarations à la presse, après sa rencontre dimanche avec la Coordonnatrice spéciale par intérim pour le processus de paix au Moyen-Orient, Coordonnatrice principale pour les affaires humanitaires et la reconstruction à Ghaza, Sigrid Kaag.

Safadi a exprimé aussi la détermination de son pays à poursuivre ses efforts "pour reconstruire Ghaza jusqu'à ce que les conditions de vie des Palestiniens soient améliorées".

"Les gens méritent d'être traités après toutes ces souffrances, après

toutes ces destructions et après tous ces meurtres", a-t-il encore dit en référence à plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste contre Ghaza qui a fait plus de 47.000 martyrs en majorité des femmes et des enfants et laissé l'enclave en ruines.

Et d'insister: "Notre position selon laquelle la solution à deux Etats est la voie à suivre pour parvenir à la paix est fixe et immuable. Notre rejet du déplacement est fixe et immuable. Il s'agit non seulement d'une position fixe et inébranlable dont le Royaume ne peut pas dévier, mais elle est aussi une position qui ne peut être modifiée par aucun Etat".

Selon Safadi, "la priorité est désormais de consolider le cessez-le-feu (en vigueur à Ghaza depuis le 19 janvier), d'apporter de l'aide, d'atténuer les souffrances de notre peuple à Ghaza, puis de lancer un effort commun pour parvenir à une paix qui garantisse les droits du peuple palestinien et incarne l'Etat palestinien indépendant..., afin que toute la région puisse jouir de la sécurité et de la paix".

Pour sa part, l'Egypte, par le biais

de son ministère des Affaires étrangères, a réaffirmé son "soutien continu" aux droits légitimes du peuple palestinien sur sa terre et sa patrie, ainsi qu'aux principes du droit international et des traités internationaux.

Dans un communiqué publié dimanche soir, le ministère égyptien a exprimé "son rejet de toute atteinte aux droits inaliénables des Palestiniens, que ce soit par la colonisation ou l'annexion de terres, ou par l'évacuation de ces terres de leurs propriétaires ou par l'encouragement au transfert ou au déracinement des Palestiniens de leurs terres, que ce soit temporairement ou à long terme, d'une manière qui menace la stabilité et laisse présager une extension supplémentaire du conflit à la région, et compromet les chances de paix...".

Le ministère égyptien des Affaires étrangères a également affirmé l'"adhésion de l'Egypte aux principes du règlement politique de la question palestinienne", soulignant qu'elle reste "la question centrale au Moyen-Orient".

SUISSE

L'ONG Euro-Med Human Rights Monitor condamne "fermement" l'arrestation du journaliste palestinien Ali Abu Nimah

L'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'Homme (Euro-Med Human Rights Monitor) a condamné "fermement" l'arrestation, samedi à Zurich, par les autorités suisses du journaliste et directeur exécutif du site d'information "Electronic Intifada", Ali Abu Nimah, avant sa participation à un événement de solidarité avec la Palestine.

"Son arrestation est une évolution inquiétante et dangereuse qui reflète une tendance croissante des gouvernements occidentaux à censurer la liberté d'expression et à cibler les journalistes et les militants qui communiquent sur les souffrances des victimes et défendent les droits des Palestiniens", a-t-il déploré, dans un communiqué.

Selon cet observatoire, après des heures d'interrogatoire à l'aéroport de Zurich, Abu Nimah a été placé en garde à vue, empêchant ainsi sa tournée de conférences sur l'occupation sioniste et la persécution des Palestiniens.

"Cette arrestation arbitraire donne la terrible impression que manifester pacifiquement sa solidarité avec les victimes de l'occupation (sioniste) est désormais illégal", a-t-il ajouté.

Jugeant les mesures prises par les autorités suisses "extrêmement préoccupantes", l'ONG estime que celles-ci "témoignent d'un manque de respect des droits de l'homme sans précédent, en particulier dans un pays qui est depuis longtemps réputé pour son attachement aux principes démocratiques et à la protection des libertés fondamentales".

Pour cette organisation, le fait de cibler des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme est "révélateur d'un déclin significatif de l'engagement des gouvernements européens à défendre les droits de l'homme et la liberté d'expression".

"Cette arrestation s'inscrit dans le cadre d'une vaste campagne de harcèlement et d'arrestations similaires dans d'autres pays européens, ce qui démontre l'ampleur croissante de la répression et des restrictions imposées aux défenseurs des droits des Palestiniens", a-t-elle affirmé, appelant les autorités suisses à libérer "immédiatement et sans conditions" Ali Abu Nimah et "garantir le respect de ses droits légaux et humains".

L'Observatoire conclut son communiqué en exhortant toutes les organisations internationales, les institutions et les syndicats de journalistes à "exprimer leur ferme opposition à ces abus persistants et chercher à protéger les droits des journalistes et des militants, en particulier ceux qui appartiennent à des groupes de moindre notoriété".

BIÉLORUSSIE

Loukachenko remporte l'élection présidentielle

Le président sortant Alexandre Loukachenko a remporté l'élection présidentielle en Biélorussie, selon les résultats préliminaires publiés lundi par la Commission électorale centrale du pays.

Ces résultats révèlent que M. Loukachenko a recueilli 86,82% des voix. Les quatre autres candidats, Sergueï Syrankov, Oleg Gaidoukitch, Anna Kanopatskaïa et Alexandre Khijnyak, ont obtenu respectivement 3,21%, 2,02%, 1,86% et 1,74% des voix. Selon la loi biélorusse, un candidat à la présidentielle ayant obtenu plus de 50% des voix est déclaré vainqueur.

Le président biélorusse est élu au suffrage direct pour un mandat de cinq ans. La commission électorale annoncera les résultats définitifs du scrutin le 5 février au plus tard.

APS

NÂAMA

Lancement du festival national "Journées Benguettaf du théâtre"

Les activités de la première édition du festival national "Journées Benguettaf du théâtre" ont débuté, samedi après-midi au théâtre régional M'hamed-Benguettaf à Nâama, avec la participation de cinq troupes théâtrales.

Cette édition coïncide avec le 11e anniversaire du décès de M'hamed Benguettaf (1939-2014), l'un des pionniers du théâtre algérien, qui a consacré près d'un demi-siècle à l'écriture, la traduction, l'adaptation, le jeu d'acteur et la mise en scène, a rappelé Brahim Djabalalah, directeur du théâtre régional de Nâama qui porte le nom du défunt artiste.

Les "Journées Benguettaf du théâtre" constituent une occasion de rendre hommage à cet artiste disparu, qui a marqué de son empreinte le mouvement théâtral national, à travers des témoignages de ses collègues et amis et en mettant en lumière ses diverses œuvres et son parcours artistique, en signe de reconnaissance et de valorisation de ses efforts, selon les organisateurs.

Les cérémonies d'ouverture de ces journées théâtrales, qui prévoient cinq spectacles de troupes et associations et coopératives culturelles de Setif, Oran, Tizi Ouzou, El-Oued et Aïn Defla, ont eu lieu en présence du wali de Nâama, Lounes Bouzegza, ainsi que d'un grand nombre d'intellectuels, de dramaturges et d'un public nombreux.

CHERCHELL

Inauguration du Musée public national après la restauration de plusieurs de ses pièces archéologiques

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a procédé, lundi, à l'inauguration du Musée public national de Cherchell, dans la wilaya de Tipasa, suite à une vaste opération de restauration et d'entretien de plusieurs de ses pièces archéologiques, en coopération avec la République fédérale d'Allemagne.

Dans son allocution à l'occasion, le ministre, accompagné de la vice-ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, Katja Keul, a assuré que la coopération entre les deux pays est "un modèle à suivre dans le domaine de partenariat culturel qui remonte à 1966, année de signature du 1er accord de coopération scientifique et culturel entre l'Algérie et l'Allemagne, avant son renouvellement en 2022".

"L'engagement diplomatique entre les deux pays traduit une vision commune convaincue que la culture est un pont de communication et un outil pour renforcer les liens entre les peuples", a-t-il ajouté. Il a aussi souligné l'"impact positif" de cette expérience sur l'équipe algérienne qui a bénéficié de l'expertise allemande, pionnière dans les domaines de la restauration et de l'entretien, notant que ce partenariat "a contribué au renforcement des compétences algériennes en matière de préservation du patrimoine culturel".

Lancé en 2008, le projet de restauration du Musée public national de Cherchell, en coordination avec l'institut allemand d'archéologie, a porté sur la restauration et la conservation de 169 pièces archéologiques, entre statues et sculptures rares, en plus de la modernisation du système d'exposition dans un style scénographique

moderne, tout en lui assurant une protection antisionique.

Le ministre de la Culture et des Arts a, en outre, affirmé que l'Algérie et l'Allemagne "partagent une vision commune hissant la culture en un moyen de dialogue et d'entente, tout en offrant un exemple sur la manière d'exploiter la culture pour construire des ponts entre les peuples et promouvoir les valeurs humaines". Il a, à ce titre, exprimé son souhait de voir "davantage de réalisations communes qui puissent renforcer les relations historiques entre les deux pays".

Ballalou a aussi fait part de grandes perspectives pour le renforcement de la coopération entre les deux pays, à l'avenir, à travers de nouveaux projets communs, dont la restauration des fresques murales du Musée public national des arts, des pièces du Palais Hadj Ahmed Bey de Constantine, et de mosaïques, outre l'élargissement des programmes de formation des compétences algériennes.

De son côté, la vice-ministre allemande des Affaires étrangères a souligné que l'Algérie et l'Allemagne "partagent des relations de confiance profondément ancrées dans l'histoire qui lie les deux pays", assurant que le secteur culturel "est à même d'orienter davantage les efforts vers ce qui unit les deux pays". Après s'être félicitée de la mise en œuvre de ce projet, Mme Keul a exprimé son souhait de voir "se renforcer plus les relations entre Alger et Berlin dans le domaine culturel, notamment grâce aux relations de confiance entre les deux pays, mais aussi une coopération étroite dans plusieurs autres domaines, dont l'énergie et la sécurité".

Dans son discours, le directeur de la Culture et des Arts de la wilaya, Mohamed Guemoumia, a souligné que cet événement culturel représente une occasion pour la famille artistique d'échanger ses expériences.

Il a également indiqué qu'il s'agit d'une opportunité pour les jeunes talents de présenter leur potentiel artistique et de concourir pour deux prix dans les catégories de "meilleur spectacle global" et "création et innovation".

De plus, cela permet aux habitants des communes éloignées de suivre les spectacles programmés, grâce à un transport gratuit mis à leur disposition.

Le premier jour de cette manifestation a vu la présentation du spectacle théâtral "L'Autobus", produit par l'Association culturelle Carlo de Seif, écrit par Mourad Bencheikh et mis en scène par Nabil Bensakha, qui a suscité une forte réaction du public.

Cette pièce aborde la réalité sociale de manière comique, satirique et intelligente, avec de nombreuses allusions aux phénomènes sociaux et une série de difficultés et de maux causés par des

comportements négatifs des individus qui impactent les relations au sein de la société.

A travers des situations drôles, ce spectacle raconte l'histoire d'un artiste, d'un sportif, d'un militant politique, d'un retraité et d'un universitaire qui se rencontrent à un arrêt de bus.

Les rôles de cette pièce, qui dure 80 minutes, sont interprétés par plusieurs acteurs, dont Faycal Karkour, Chenane Zouheir, Chaïb Yedoud et Abdelhalim Zorgane, avec une scénographie conçue par Amine Zorgane qui a opté pour des éléments de décor simples dans l'espace de la salle.

Les autres œuvres en compétition dans le cadre de cet événement sont la pièce "Kheich et Chiyakha" de l'Association Train d'Art d'Oran, le spectacle "Jugurtha" de l'Association Appel au Théâtre de Tizi Ouzou, la pièce "Le rêve" de l'Association Sables d'Or d'El-Oued et la pièce "Le jeu" de la Coopérative des Arts d'Aïn Defla.

Dans le cadre du programme littéraire et intellectuel de l'événement, un colloque intellectuel a été organisé sur la trilogie du texte théâtral, de l'artiste et du public, avec deux interventions : la première intitulée "Lecture des textes de M'hamed Benguettaf et leurs rythmes", présentée par le docteur Brahim Naouel, et la seconde intitulée "La théorie de la dramaturgie et l'histoire du théâtre", animée par le critique académique Mohamed Amine Saïdi.

En parallèle, un atelier de formation en écriture dramatique est organisé. Un espace est également dédié à l'exposition et à la vente de produits de l'artisanat traditionnel, de tableaux artistiques et de publications dans le hall du théâtre régional Mohamed Benguettaf d'El-Oued.

Ces journées culturelles, dont les activités se poursuivront jusqu'au 29 janvier, sont organisées par le théâtre régional M'hamed Benguettaf ", sous l'égide de la Direction de la Culture et des Arts, en collaboration avec la Bibliothèque principale de lecture publique de Nâama et la Maison de la Culture "Ahmed Chami" de Nâama.

ORAN

Salon national du livre à partir du 10 février (organisateurs)

Un Salon national du livre se tiendra à Oran, à partir du 10 février, avec la participation d'environ 70 éditeurs nationaux, ont indiqué, lundi, les organisateurs. Organisé par l'Agence algérienne de rayonnement culturel, le Salon se déroulera, du 10 au 17 février au Musée d'art moderne et contemporain d'Oran (MaMo) sous le slogan "El-Bahia lit", a-t-on appris du responsable de la division livre de l'AARC, Nourredine Addad. Cet événement, placé sous le patronage du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, et supervisé par le wali d'Oran, Samir Chibani, s'inscrit dans une série de salons nationaux du livre organisés à travers le pays.

Il verra la présence de personnalités connues dans les domaines de la pensée, de la littérature et de la poésie d'Oran et des vilayats avoisinantes. Il fait également suite au Salon de Ouargla, organisé à la fin de l'année dernière, a ajouté M. Addad. Ce rendez-vous culturel qui connaît la participation d'environ 70 maisons d'édition provenant de diverses wilayas du pays, a pour objectif de promouvoir la culture de la lecture, de diffuser le savoir, de rendre le livre accessible au public dans toutes les régions du pays et de stimuler une dynamique culturelle, selon la même source. Le Salon sera accompagné de diverses activités culturelles, avec un espace dédié aux enfants pour présenter des livres spécialement destinés à cette frange de la population, ainsi que des ateliers de formation, des spectacles de théâtre interactif autour de la lecture, des événements sur les arts plastiques, les compétences en lecture et écriture narrative, ainsi que de la musique.

Un atelier "Petit astronaute" sera également prévu, abordant l'astronomie, a précisé la même source. En outre, des séances de vente-dédicace seront organisées en collaboration avec des associations locales activant dans le domaine culturel, telles que "Jeunesse de Wahran", "Athar El Abirine" et "Djailis El Anam". Un espace sera également réservé aux jeunes créateurs d'Oran, selon les organisateurs.

PUBLICITÉ



NIF : 096237019011433

MISE EN DEMEURE N°01

SUITE AU RETARD CONSIDÉRABLE ENREGISTRE POUR TRAVAUX DU PROJET DE REALISATION TRAVAUX D'AMENAGEMENTS EXTERIEURE 365/2202 LOGTS HABITAT RURAL EL HIKMA TINDOUF LOT N° 06, GROUPEMENT SALMI BRAHIM SALME ET FARHAT EL HADJ EST MISE EN DEMEURE POUR DEMARRE LE CHANTIER DANS UN DELAI MAXIMUM DE TROIS (03) JOURS A COMPTER DE LA PREMIERE A PARUTION DE CETTE MISE EN DEMEURE, FAUTE DE QUOI LES MESURES COERCITIVES SERONT PRISES A SON ENCONTRE.

ORAN

L'intelligence artificielle dans le secteur énergétique thème d'une journée d'études

L'introduction de l'Intelligence artificielle (IA) dans les secteurs d'activités économiques et ses impacts sur le secteur énergétique en particulier, ont été au centre d'une journée d'étude organisée lundi à Oran.

Cette manifestation a été organisée par l'Ecole supérieure des Enseignants (ENS) d'Oran Ammour-Ahmed, en collaboration avec le groupe Sonatrach, l'Ecole supérieure en Génie électrique et Energétique d'Oran (ESGEE) et le laboratoire d'Informatique d'Oran.

Intitulée "l'IA et l'énergie en Algérie : solutions innovantes pour un développement énergétique responsable", cette rencontre scientifique intervient dans le cadre du Projet national de recherche (PNR) sur l'utilisation de l'intelligence artificielle pour l'optimisation du contrôle des procédés.

A l'ouverture de cette manifestation, le directeur de l'ENS Oran, Pr Rahiel Djelloul, a souligné que l'IA revêt une "importance capitale" pour l'avenir du pays, dans la mesure où, selon lui, elle a prouvé ses capacités de modernisation et l'optimisation des activités économiques, en particulier énergétique, sur le plan mondial.

"Nous sommes à un point décisif où les enjeux énergétique et technologique se croisent pour façonner notre futur.

L'IA, avec ses capacités exceptionnelles de modernisation et d'optimisation, devient un



élément majeur pour répondre aux défis énergétiques mondiaux, et plus exactement pour accompagner l'Algérie dans son parcours de transition énergétique", a-t-il dit.

Il a ajouté que l'IA peut non seulement rendre le secteur énergétique "plus efficace", mais aussi "plus durable et plus respectueux de l'environnement", soulignant que cette journée d'étude intervient dans le cadre de l'exploration des opportunités que pourrait proponer

ser l'IA dans ce sens. Pour sa part, la responsable du projet PNR, Dr Labeled Kaouter, enseignante à l'ENS et membre au laboratoire d'Informatique de l'Université d'Oran 1, a indiqué que cette rencontre scientifique vise à rapprocher le monde industriel aux universités et aux travaux des laboratoires qui pourraient les intéresser, et discuter des différents progrès dans l'IA dans les domaines industriel et écologique, principalement en matière de

protection de l'environnement. Selon l'intervenante, des solutions, des techniques, des outils et des applications peuvent être proposés par l'IA pour améliorer l'efficacité et les données énergétiques. De son côté, M. Mustapha Karim Labadj, représentant de l'Ecole Supérieure en Génie électrique et Energétique d'Oran (ESGEE), a précisé que l'IA représente "l'un des axes stratégiques" du pays et elle est considérée comme un outil pour "améliorer le rende-

ment économique et ouvrir de nouvelles perspectives de développement".

Concernant l'IA dans le secteur énergétique, il a indiqué que "la consommation d'énergie et la demande sont en constante augmentation.

Toutefois, beaucoup de déchets et de pertes résultent de cette augmentation, l'IA est là pour optimiser cette consommation et diminuer les déchets".

Benaissa Fouad, de la Direction recherche et développement du groupe Sonatrach, a, quant à lui, insisté sur l'importance de l'IA dans le monde énergétique, puisqu'elle est, a-t-il dit, omniprésente dans cette industrie et il y a beaucoup d'autres domaines qui peuvent être explorés à l'aide des travaux universitaires, d'où l'importance de renforcer la collaboration et la rendre "plus fructueuse".

Plusieurs interventions ont été présentées, lors de cette journée, dont "l'Université d'Oran-entreprises : un retour d'expérience en formation spécialisée" et "le management des projets et l'IA : défis, challenges et opportunités".

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE BOUMERDES
N°AHLU... DTP/SEEIR/B-EEOA/2025

BOUMERDES le 25/01/2025

MISE EN DEMEURE N°02

L'entreprise EPE/SAPTA demeurant à la : 63A, Boulevard BOUGARA El-Biar Alger titulaire du Marché N°13/2021 du 12/07/2021 Approuvé par la commission de la wilaya des marchés publics portant visa N°83/2021 du 14/06/2021 relatif aux Travaux de confortement de l'ouvrage d'art sur RN25 au PK 54+719 à BAGHLIA.

Vu nos envois : - N°2970/DTP/SEER/B-EEOA/2024 du 10/09/2024
- N°2816/DTP/SEER/B-EEOA/2024 du 27/08/2024
- N°2267/DTP/SEER/B-EEOA/2024 du 15/07/2024
- N°2136/DTP/SEER/B-EEOA/2024 du 02/07/2024

Vu la Mise en demeure N°01 parue dans les quotidiens nationaux "El-Biar سبور" en langue arabe du 11/06/2024 et "la Sentinel" en langue française" du 11/06/2024.

Et En raison de l'abandon du chantier depuis plusieurs mois et l'expiration des délais contractuels.

Est mise en demeure de renforcer le chantier par les moyens humains et matériels, d'alimenter le chantier au maximum de camions, mettre en place l'enrochement, et d'accélérer la cadence des travaux dans un délai de Huit (08) jours dès la première publication du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

Faute de quoi, des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur vous seront appliquées notamment la résiliation au tort exclusif de l'entreprise.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE OULED YAICH
COMMUNE DE OULED YAICH
N° d'identification fiscale : 0907659508000

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément au décret présidentiel 15/247 de 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- Suite à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale paru en date du 22/12/2024 dans les quotidiens nationaux + BOMOP(arabe + français, concernant l' projet suivant :

AMENAGEMENT ET REVETEMENT CITE NOUVELLE ET CITE 206 LOGEMENT COMMUNE DE OULED YAICH

- Suite à la réunion d'analyse financière du : 12/01/2025.
le président de l'assemblée populaire de la commune de Ouled yaich; informe les soumissionnaires de l'attribution provisoire du projet comme suit ;

Entreprise	Opération	Note technique	Montant + Délai		critères
			avant correction	30.060.886.81 da	
EIGHTH GHEBACHE NABIL	AMENAGEMENT ET REVETEMENT CITE NOUVELLE ET CITE 206 LOGEMENT COMMUNE DE OULED YAICH	80.00	Après correction	28.870.628.91da	
				03 mois	

*conformément a l'article 82 du décret présidentiel 15/247 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public; les entreprises soumissionnaires peuvent au siège de la commune -bureau des marchés- pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières dans un délai de trois 03 jours a compter du 1er avis de publication de lavis d'attribution par journaux

*En outre les entreprises soumissionnaires peuvent introduire les 10 jours a compter du 1^{er} avis d'affichage d'attribution provisoire auprès de la commission communal des marchés.

Programme de la soirée

TF1 21:05

france 2 21:05

france 3 21:05

CANAL+ 23:05

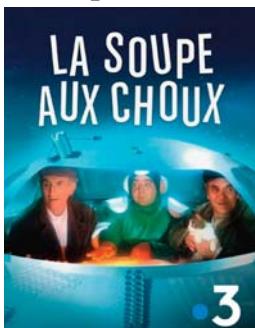
M6 21:05

Le grand concours

Arthur est le maître de cérémonie pour cette soirée de Grand Concours spéciale 50 ans de TF1. Pour l'occasion Arthur recevra 26 personnalités représentatives de la chaîne. Figures bien connues des spectateurs et appréciés pour leur gouaille et leur humour. Parmi les personnes publiques de ce soir, on retrouve : Nikos Aliagas, Camille Combal, Denis Brogniart, Jean-Luc Reichmann, Grégoire Margotton, Christophe Beaugrand, Hélène Mannino, Anaïs Grangerac, Inès Vandamme, Karima Charni, Laurent Mariotte, Chris Marques, Sylvie Tellier, Karine Ferri, Valérie Damidot, Jean-Pierre Gagick, Alexandre Devoise, Isabelle Ithurburu, Marie-Ange Nardi, Bruce Toussaint, Nicolas Canteloup, Thomas Mekhiche, Elsa Fayer, Tatiana Silva, Jean-Baptiste Boursier et Philippe Risoli.

Le gala des Pièces jaunes : le concert événement

Depuis 36 ans, l'opération Pièces jaunes se destine à améliorer le cadre de vie des enfants et adolescents hospitalisés ou en souffrance. Dans la lignée de cette action caritative d'envergure, le Gala des Pièces Jaunes fait appel chaque année à des stars internationales, qui se mobilisent le temps d'une soirée pour lever des fonds. Réunis le 23 janvier dernier, pour la première fois sur la scène de Paris La Défense Arena, un plateau d'exception nous offre moments forts et collaborations inédites : Katy Perry, Gims, Burna Boy, Rosé, John Legend, Lang Lang, J-Hope, G-Dragon, Pretty Yende, Gautier Capuçon.

La soupe aux choux

Le Glaude et le Bombé, deux vieux paysans portés sur la bouteille, vivent très retirés de la vie moderne. Une nuit, un extra-terrestre atterrit en soucoupe volante dans le jardin du Glaude. En gage de bienvenue, ce dernier lui offre un peu de sa fameuse soupe aux choux.

Borgo

Mélissa Dahleb, surveillante pénitentiaire à Fleury-Mérogis, vient de quitter la métropole pour s'installer en Corse avec son mari, Djibril, qui cherche un poste de menuisier, et leurs deux enfants. Pour la jeune femme, l'acclimatation est assez difficile. En prison, les détenus montrent immédiatement de fortes réticences quand elle fait preuve d'autorité, et dans le quartier où elle vit avec sa famille, Les Salines, Djibril est victime de nombreuses remarques racistes. Mais plusieurs situations se débloquent, quand Saveriu Pietri, un détenu qu'elle avait déjà croisé à Fleury, s'intéresse à son cas.

The Island Saison 5

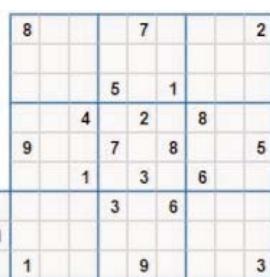
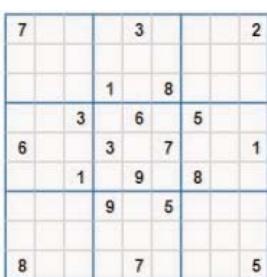
Au large de la Malaisie, sur une île déserte, dix réfugiés tentent de traverser la jungle avec un objectif : s'échapper. Livrés à eux-mêmes, ils tentent ainsi de parcourir les 10 kilomètres qui les séparent du point d'exfiltration. Lucie Bertrand, Sydney Govou, Caroline Galli, Julien Cohen, Delphine Wespiser, Patrick Puydebat, Daniela Capone, Pierre-Ambroise Bosse, Nathalie Marquay-Pernaut et Terence Telle, les naufragés de cette saison, bravent la faim, la fatigue, les intempéries et les dangers, aidés de l'explorateur Louri Lag qui supervise leur aventure.

Jeux

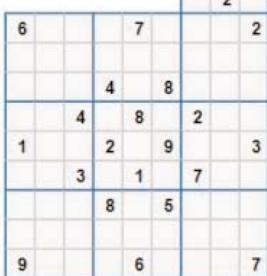
Samouraï-Sudoku n°2430

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:
Verticalement:

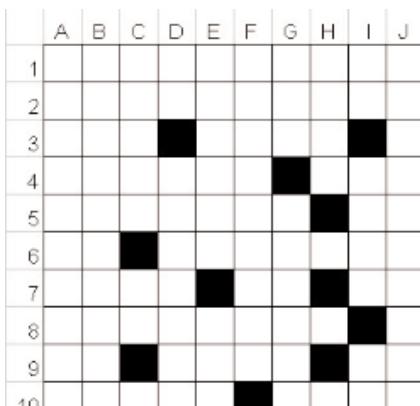


Zemoreurs



«Ce n'est pas seulement l'endroit où l'on va qui donne un sens à la vie, mais aussi la façon dont on s'y rend.»

Marc Levy

Mots croisés n°2430

1 - Point de vue très ouvert
2 - Nutritif
3 - Solution - Echassier
4 - Ratée - Point cardinal
5 - Egarements - Lac pyrénéen
6 - Gros mot de bébé - Isotope d'hydrogène
7 - Evoque - Symbole chimique - Réglage de choeur
8 - Archipel britannique (Les)
9 - Préparation - Périodes d'histoire - Bouclier de couturière
10 - Métal blanc - Stintas

A - Mise en fonction
B - Marquaient les tons
C - Eclat - Bonne note
D - Marque d'infinitif - Explosera!
E - Marchand ambulant - Il met la France en cartes
F - Autre de nom Genesareth
G - Lieu de présence - Séquelle de choc
H - Placée par le clerc
I - Personnel - Trés gris - Renfort d'affirmation
J - Obsédés sexuels



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1130

médaille		concier-ge	dompte	écrasant	fauteurs de rides	raconte-ra	bord oblique
embarras		bleus de travail	feras feu	grosse araignée	département	s'amuse (s')	problème difficile
thésauri-sers	→					à cet endroit	
admet-tras	→					s'amuse (s')	
emploi	→			poire de médecin état américain	point de départ gros tonneau	sigle de société	
coquen-ront	→				do de clé	obtenu	
aspirant	→				égalisée	service de guerre	
couche	→			distance chinoise	élu très raccourci	moderne vespa-sienne	
lourdes		idioties	→		puanteur		
jubilerait			ville du Gard suppli-cation				
extirpe	→				remarque		
froid	→				marque d infinitif		
neptu-nium pour la chimie	aïri	oracle	→	éclaircir		dans	
				propre		très peu usité	
					directions	navires cisternes	
					souillés		
passé à côté	reine de la jungle	affai-blirai	coordina-tion	raiture			
seraient blamables			pays d'Asie	concur-rente			
orner ri-chement			site à missile ajoute du poids			astate au labo	
suivit				trahir		gouverne	
	Capone pour ses amis geindre			sous mi			
feras une oïliade maladie d'oreille						c'est pareil voyage de drogué	
			finesse				un des grands lacs
			eut l'audace				
iridium symboli-sé alliés	partie de phrase chemin de halage	→		os auriculaire sinistres initiales	fait son choix lettre grecque		
n'avoue-ra pas					corrom-pu		
				évalue			

Solution

Sudoku n°2430

7	5	8	6	3	9	4	1	2
1	9	6	7	4	2	3	5	8
3	2	4	1	5	8	6	7	9
9	8	3	2	6	1	5	4	7
6	4	5	3	8	7	9	2	1
2	7	1	5	9	4	8	3	6
4	5	7	9	2	3	1	8	6
5	3	2	8	1	6	7	9	4
8	1	9	4	7	3	2	6	5
9	1	8	7	2	5	3	6	4
3	5	6	4	1	8	2	9	7
4	2	7	3	6	9	5	1	6
6	8	9	3	7	1	5	4	2
4	7	2	5	9	8	3	1	6
3	5	1	4	2	8	7	9	5
5	9	4	7	8	3	2	1	6
1	6	7	2	5	9	4	8	3
8	2	3	6	1	4	7	9	5
7	1	6	8	3	5	9	2	4
2	3	5	9	4	7	1	6	8
9	4	8	1	6	2	3	5	7
8	1	6	9	7	3	4	5	2
3	9	5	8	4	2	7	1	6
4	2	7	5	6	1	3	9	8
7	5	4	6	2	9	8	3	1
9	6	3	7	1	8	4	2	5
2	8	1	4	3	5	6	7	9
5	4	9	3	8	6	1	2	7
6	3	2	1	5	7	8	9	4
9	8	7	6	4	3	5	1	2
3	6	5	2	8	7	9	4	1
7	4	1	3	6	5	8	9	2
5	2	9	7	8	6	3	4	1
8	3	5	1	4	7	6	9	2
4	7	6	9	2	5	3	8	1
2	5	3	8	1	6	4	7	9
7	9	4	1	3	6	5	8	2
1	3	7	6	4	2	5	9	8

Mots Croisés n°2430

Horizontalement

- 1 : Eclectisme - 2 : Nourricier - 3 : Clé - Ibis
- 4 : Loupée - Est - 5 : Erreurs - Oo - 6 : Na - Tritium
- 7 : Cite - AR - La - 8 : Hébrides
- 9 : En - Ages - Dé - 10 : Etain - Suas

Verticalement

A : Enclenchée - B : Coloraient - C : Lueur
- TB
D : ER - Pèterai - E : Crieur - IGN - F :
Tibériade
G : Ici - Stress - H : Sise
I : Me - Soul - Da - I : Erotomanes

Grille géante n°1130

D • P • M • P • A • D • B
 H E S I T A T I O N S I C I S
 • C A P E R E T A L A S E R A S E
 T O L L E R E R E T A L A S E R A S E
 • R O L L E R E R E T A L A S E R A S E
 T A P E R O N T U M U T E A U
 • T E T E R A N T U M U T E A U
 L I T T E R A N T U M U T E A U
 • O T E R E A L U E R E S I F T E A N
 I N E X P R E S S E R E S I F T E A N
 • S U R P R I S E R E S I F T E A N
 N P • L L I O N E N A E R F R A P I E
 • R A T E R E E T E R S T R A P I E
 D E M E R E R E I T E R S T R A P I E
 • D O R E R E R E I T E R S T R A P I E
 F I L L A R E R E I T E R S T R A P I E
 • C L I G N E R E R E I T E R S T R A P I E
 O T I T E R E M O S E T R I G R E I E
 • I R L M O T E S E T R I G R E I E
 C O A L I S E R E S O U T R I G R E I E
 • O N I E R A S E S O U T R I G R E I E

TENNIS - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE ITF-CAT U18 (TIRAGE)

Les cinq joueurs algériens fixés sur leurs adversaires

Les cinq jeunes tennismen algériens engagés aux Championnats d'Afrique ITF/CAT U18, qui se déroulent du 27 janvier au 1er février au Caire (Egypte), sont fixés sur leurs adversaires au premier tour du tableau final, à l'issue du tirage au sort effectué dimanche soir. Chez les filles, Melissa Rym Benamar Kerfah débutera contre la Tunisienne Chahd Tourkhani, alors que sa compatriote Maria Badache a été exemptée du premier tour.

Classée tête de série N1, la jeune prodige algérienne débutera directement au deuxième tour contre une marocaine. Chez les garçons, le tirage au sort a été un peu moins clément, car deux des trois algériens engagés dans ce tournoi sont tombés sur des adversaires coriaces, à commencer par Arris Bahoul, qui débutera contre le

Sud-africain Connor Doig, classé tête de série N2. Idem pour son compatriote Nacer Ghouli, qui sera opposé à l'Egyptien Karim Mabrouk, tête de série N4, au moment où le troisième algérien, Kamyl Chebboub, devrait éprouver un peu moins de difficultés, contre le Nigérian Joseph Franklin Jimoh : un adversaire d'égale valeur et

qui semble à sa portée. La compétition, ouverte uniquement aux juniors (garçons et filles) se déroule sur des courts en terre battue.

Les cinq représentants algériens ont été retenus pour cette compétition sur la base de leur classement international ITF/Junior. Ils sont encadrés en Egypte par l'entraîneur Aida Baira.



HANDBALL - MONDIAL-2025

La Croatie et l'Egypte derniers qualifiés pour les quarts de finale

La Croatie et l'Egypte ont pris les deux derniers billets pour les quarts de finale du Mondial en dominant dimanche à Zagreb la Slovénie (29-26) et le Cap-Vert (31-24). Les Croates (1 victoire, +2) et les Egyptiens (1 victoire, +1) devaient dans le groupe IV à la différence particulière dans une égalité à trois (1 victoire, -3), plombée par sa lourde défaite contre la Croatie vendredi (32-26). Les Islandais, vainqueurs de l'Argentine (30-21) dimanche en début d'après-midi, devaient ensuite miser sur un faux pas des Egyptiens ou des Croates. Il n'est pas venu, même si la Croatie a tremblé devant son public chauffé, menée 5 à 0 d'entrée de

jeu face à son voisin slovène, qui jouait seulement pour l'honneur. La Croatie termine première et sera opposée mardi à Zagreb à un autre pays limrophe, la Hongrie, alors que l'Egypte rencontrera la France.

La dernière journée du groupe III, disputée à Oslo, n'avait elle aucun enjeu pour la qualification. Elle a confirmé les positions déjà établies: le Portugal finit en tête après sa victoire contre le Chili (46-29), devant le Brésil vainqueur de l'Espagne (26-25). Les Portugais défieront mercredi dans la capitale norvégienne l'Allemagne, alors que les Brésiliens affronteront le Danemark, triple tenant du titre.

Le programme des quarts de finale :

Mardi, à Zagreb

France - Egypte

Croatie - Hongrie

Mercredi, à Oslo

Danemark - Brésil

Portugal - Allemagne

Les résultats dimanche du groupe III, à Oslo

	Pts	J	G	N	P	bp	bc	dif
1. Portugal	9	5	4	1	0	179	148	31
2. Brésil	8	5	4	0	1	136	129	7
3. Norvège	6	5	3	0	2	147	130	17
4. Suède	4	5	1	2	156	152	4	
5. Espagne	3	5	1	1	3	138	137	1
6. Chili	0	5	0	0	5	126	186	-60

Déjà joués:

Chili - Norvège 22 - 39

Suède - Brésil 24 - 27

Espagne - Portugal 29 - 35

Norvège - Espagne 25 - 24

Suède - Portugal 37 - 37

Brésil - Chili 28 - 24

Les résultats dimanche du groupe IV, à Zagreb

Croatie - Slovénie 29 - 26

Cap-Vert - Egypte 24 - 31

Islande - Argentine 30 - 21

	Pts	J	G	N	P	bp	bc	dif
1. Croatie	8	5	4	0	1	162	122	40
2. Egypte	8	5	4	0	1	148	125	23
3. Islande	8	5	4	0	1	140	116	24
4. Slovénie	4	5	2	0	3	139	125	14
5. Argentine	2	5	1	0	4	117	162	-45
6. Cap-Vert	0	5	0	0	5	119	175	-56

Déjà joués:

Croatie - Islande 32 - 26

Egypte - Slovénie 26 - 25

Argentine - Cap-Vert 30 - 26

Egypte - Islande 24 - 27

Cap-Vert - Croatie 24 - 44

Slovénie - Argentine 34 - 23

HANDBALL - MONDIAL 2025 (COUPE DU PRÉSIDENT/ 29E-30E PLACES)

L'Algérie affrontera le Bahreïn aujourd'hui

La sélection algérienne masculine de handball, affrontera son homologue bahreïnien aujourd'hui, en match comptant pour la Coupe du président (matchs de classement 29e-30e places) du Championnat du monde 2025, qui se déroule en Croatie, Danemark, et Norvège.

Le Bahreïn s'est classé à la troisième place de la Poule 2, à l'issue de la défaite concédée dimanche soir face aux Etats-Unis (28-30). Le Sept national a concédé samedi sa cinquième défaite dans ce tournoi, en s'inclinant face au Koweït 31 à 38 (mi-temps : 14-18), en match comptant pour

la 30e journée (Poule 1) de la Coupe du président. Les "Verts" se sont inclinés auparavant face à la Pologne (32-38) lors de la première journée de la Coupe du président, en plus des trois revers esuyés lors du Tour préliminaire, respectivement, face au Danemark (22-47), l'Italie (23-32) et la Tunisie (26-25), contre un seul succès en Coupe du président contre la Guinée (32-23). Lors du Mondial-2023, disputé en Pologne, l'Algérie s'était classée à la 31e et avant dernière place, à la faveur de son unique victoire décrochée lors de cette édition, contre l'Uruguay (34-33).

CYCLISME - CYCLO-CROSS

Van der Poel s'impose à Hoogerheide à une semaine des Mondiaux



aMathieu van der Poel a conforté son statut de grandissime favori des Mondiaux de cyclo-cross le week-end prochain à Liévin en remportant haut la main la 12e et dernière manche de la Coupe du monde à domicile dimanche à Hoogerheide. Sur un circuit dessiné par son père Adrie, le Néerlandais a signé un sans-faute avec ce septième succès cette saison en sept courses. Au lendemain

de son succès à Maasmechelen en Belgique devant le Belge

Wout Van Aert, absent dimanche, le champion du monde en titre de la discipline s'est définitivement rassuré sur sa condition un mois après s'être blessé dans un choc avec un poteau fin 2024 à Loenhout. Absent des labourés durant près de trois semaines, le coureur de l'équipe Alpecin avait révélé samedi souffrir d'une côte cassée.

Seul le Belge Wout Van Aert, le triple champion du monde qui a annoncé sa participation dimanche soir après avoir renoncé dans un premier temps, semble actuellement capable de contrarier le coureur de l'équipe Alpecin.

Le classement à Hoogerheide:

1. Mathieu van der Poel (NED) les 21,82 km en 57:00
2. Michael Vanthourhout (BEL) à 1:42
3. Lars van der Haar (NED) à 1:57
4. Toon Aerts (BEL) à 2:21
5. Joran Wyseure (BEL) à 2:28 ...
12. Fabien Doubey (FRA) à 3:30
13. Clément Venturini (FRA) à 3:47

CROSS-COUNTRY - 51^È CHALLENGE NATIONAL AHMED KLOUCHE 1300 athlètes attendus le 1^{er} février à Chlef

Environ 1300 athlètes de différentes catégories d'âge (messieurs et dames) devraient participer à la 51^È édition du Challenge national de Cross-country "Ahmed Klouche", prévue le 1^{er} février, dans la wilaya de Chlef, a appris l'APS lundi auprès des organisateurs.

Outre les moins de 16 ans, les moins de 18 ans, et les moins de 20 ans, la compétition sera également ouverte aux seniors (messieurs et dames). "Le dernier délai pour confirmer les engagements a été fixé au jeudi 30 janvier, à midi",

a détaillé la Fédération algérienne d'athlétisme (Algérie Athletics) dans un communiqué, diffusé lundi sur son site officiel.

Outre le cross long, prévu sur une distance de 9,5 kilomètres, les seniors seront les seuls à disputer un cross court, prévu sur une distance de 4,2 kilomètres, soit deux grands tours sur le circuit de la compétition.

Les lauréats auront droit à des médailles, des diplômes, et des récompenses financières.

APS

LIGUE 1 MOBILIS - PAC - USMA, CE SOIR A 19 HOO AU STADE DU 5 JUILLET Paradou une victoire pour la place du leader

La rencontre pour la mise de la 11em journée du championnat ligue une Mobilis le Paradou athlétique passe de deux après au CR Belopuizdade aujourd'hui face au PAC? Si c'est le cas contre une équipe qui possède deux longueurs d'avance au classement, sur l'USMA fera d'une pierre deux coups en doublant son adversaire du jour et surtout, en restant collée aux basques des équipes qui la précèdent au classement.

Par F. YANIS

Les Rouge et Noir qui ont mis fin à leur longue traversée du désert veulent terminer la saison en trombe mais, attention, le PAC est une belle équipe qui pratique un foot assez léché et qui de surcroit reçoit sur son terrain.

D'un autre côté, chaque fois qu'ils ont été confrontés à ce type d'adversaire, les usmistes ont eu du répondant. Ce qui est sûr c'est ce que ce sera un duel ouvert entre deux équipes aux ambitions identiques

Les ambitions sont claires et les troupes de Chetti et Saad Redouani ont faim de révolte et ne veulent pas se contenter de leur position actuelle. Ils ont les qualités pour faire partie des formations situées plus haut dans le tableau mais pour cela, ça passe par une autre victoire cette après-midi.



L'USMA doit bonifier les bons résultats de ces dernières semaines. Les usmistes doivent prendre les trois points et être ambitieux. Il leur faut être aussi

sérieux que sur les trois derniers matchs et continuer à être entreprenants dans le jeu.

Les usmistes ont envie d'enchaîner, d'autant qu'ils n'au-

ront à effectuer qu'un court déplacement. C'est une rencontre qui permettra d'évaluer le potentiel de l'USMA face à une équipe qui vise le podium. Bel-

kacemi ne veut pas de la pression sur ses joueurs et déclare prendre match après match. Celui du PAC est un test intéressant pour voir si son équipe est capable de confirmer et pourquoi pas viser le podium.

Les Rouge et Noir abordent le match contre le PAC parfaitement installés parmi le premier wagon et pourraient bien se mêler à la bataille pour les places qualificatives aux compétitions internationales. Pour cela, il leur faudra se défaire du PAC (3e), préendant déclaré au podium.

Les quatre matchs qui arrivent face au PAC, l'O Akbou, et le dernier match retard face à Kenchela et s'avèrent prépondérants. Trois formations concernées par le haut du tableau et continue de jouer la suite en apothéose.

F. Y.

LIGUE 1 MOBILIS - JS KABYLIE Bwalia prépare sa revanche pour la phase retour

La préparation hivernale de la formation de Djurdjura a débuté samedi dernier sous la houlette de l'entraîneur Allemand Zinnbauer au stade Hocine Ait Ahmed. Les Canaris ont travaillé durement durant ses premiers entraînements à permis à l'entraîneur Zinnbauer et ses adjoints de leur permettre d'évaluer tout le travail effectué depuis leur arrivée à la tête de la JS Kabylie. L'entraîneur en chef Zinnbauer a salué la bonne réaction de ses joueurs qui ont très bien travaillé depuis le début du programme. Le test face à une grosse cylindrée du championnat National pour l'instant aucune formation n'a encore confirmé pour les matches programmés par les Canaris afin que l'entraîneur en chef de la JSK pour voir la belle forme des Canaris. Pas seulement, l'ambiance au sein du groupe est extraordinaire, les joueurs ont hâte de reprendre avec le rythme de la compétition. L'attaquant étranger Bwalia, qui a réalisé une phase aller moyenne, veut se révolter lors de la phase retour. N'ayant inscrit que trois buts lors de la première partie de cet exercice, il souhaite améliorer ses performances et atteindre un nombre plus élevé de



butts et contribuer à de bons résultats de son équipe. A l'entraînement, Bwalia a travaillé d'arrache-pied, pour retrouver toute sa réussite. Par ailleurs, l'entraîneur Zinnbauer est très optimiste, affirmant que son joueur est pétri de qualités et qu'il avait juste besoin de plus de temps pour mieux s'adapter.

Les dirigeants discutent souvent avec lui

Lors du stage hivernal qui se déroule actuellement dans la capitale de Djurdjura au stade Hocine Ait Ahmed, le staff technique a fait de la communication avec les joueurs sa priorité. Le technicien Allemand Zinnbauer a beaucoup discuté avec ses joueurs afin de les motiver pour la phase retour. Les dirigeants n'étaient pas en reste, eux

qui n'ont pas raté l'occasion de motiver les joueurs, afin de les remobiliser pour la suite du championnat ligue Mobilis, en particulier l'attaquant Bwalia qui semble déterminé à faire valoir tout son potentiel et ses qualités.

Le problème de la langue ne pose plus problème

Lors d'une intervention à la presse, l'entraîneur en chef Zinnbauer a expliqué le pourquoi du manque d'efficacité de son attaquant Bwalia, en affirmant que le joueur qui vient d'un pays anglophone nécessite un peu plus de temps que les autres pour mieux s'adapter. Il a même révélé que son joueur suit des cours de langue française pour s'intégrer rapidement et trouver très vite ses repères. Actuellement, on remarque

que le joueur a fait beaucoup de progrès sur ce plan et le problème de la langue ne pose presque plus.

Le duo avec Boualia rassure

A l'instar de Bwalia, l'autre attaquant étranger, de la formation de Djurdjura Kocialia Boualia, a fourni beaucoup d'efforts pour se faire prouver de réussite devant le but pour frapper dès la phase retour afin de trouver le sens de but et son équipe de aller toujours de l'avant. Par ailleurs, l'attaquant Bwalia Forcé à effectuer de nombreux déplacements au Congo lors de la phase aller, suite à des problèmes familiaux surtout qu'il a perdu son petit frère il faut aussi signaler et souvent blesser durant la phase aller, Bwalia a raté plusieurs matchs, ce qui a influé directement sur le rendement du compartiment offensif. Pour la phase retour, la JSK souhaite bénéficier des services de tous ses joueurs, notamment les autres joueurs étrangers. La paire d'attaquants Bwalia - Boualia promet une véritable révolution et les supporters attendent beaucoup d'eux pour préserver la bonne dynamique et rester sur le podium jusqu'à la fin de cet exercice.

F. Y.

Le programme des matchs

Programme des matchs, comptant pour la mise à jour du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, prévus mardi, mercredi, et jeudi :

Mardi, 28 janvier 2025 :

11e journée :

USM Alger- Paradou AC (19h00)

Mercredi, 29 janvier 2025 :

12e journée :

MC Alger-JS Saoura (17h00) Huis clos

Jeudi, 30 janvier 2025 :

13e journée :

CR Belouizdad - CS Constantine (19h00)

Classement :	Pts	J
1). JS Kabylie	25	15
2). MC Alger	24	13
3). CR Belouizdad	23	13
4). Paradou AC	22	14
5). ES Sétif	21	15
6). USM Alger	20	12
-). CS Constantine	20	14
-). USM Khencelia	20	14
-). ASC Chlef	20	15
10). MC Oran	18	14
11). Olympique Akbou	17	14
-). MC El Bayadh	17	15
13). JS Saoura	16	14
14). NC Magra	15	15
15). ES Mostaganem	12	14
-). US Biskra	12	15 .

LIGUE 2 AMATEUR (17E JOURNÉE)- GR. CENTRE-OUEST RC Kouba -GC Mascara à huis clos (LFP)

La rencontre RC Kouba - GC Mascara prévue le samedi 1er février 2025, pour le compte de la 17ème journée du championnat de

Ligue 2, groupe Centre-Ouest, se jouera à huis clos, a indiqué la Ligue nationale du football amateur (LNFA).

Cette confrontation débuttera à 14h00 au stade Benhaddad de Kouba, selon la même source.

Le RC Kouba, vainqueur

en déplacement contre le NA Hussein-dey (2-1), dimanche au stade 20 aout, en match de la 16e journée, occupe la deuxième place

au classement de L2, à cinq longueurs du leader l'ES Ben Aknoun qui dominé son voisin la JS El Biar (1-0). APS

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR)

Le MCA convoite le fauteuil de leader, le CSC en péril à Alger

Le MC Alger, dauphin du championnat de la Ligue 1 Mobilis, abordera la réception de la JS Saoura, avec l'intention de prendre provisoirement les commandes, alors que le CS Constantine, dos au mur, sera en appel pour défier le CR Belouizdad, à l'occasion de la mise à jour de la compétition, prévue mardi, mercredi, et jeudi.

Large vainqueur du "big derby" de la capitale vendredi face à l'USM Alger (3-0), le MCA (2e, 24 pts), sur une courbe ascendante, aura à cœur de confirmer sa bonne santé face à une équipe de la JSS qui se végète dans les profondeurs du tableau (13e, 16 pts).

Un succès permettrait au "Doyen" de déloger la JS Kabylie de sa place de leader, et surtout se positionner idéalement dans la course pour décrocher le titre honorifique de champion d'hiver. De son côté, la JSS qui reste sur une élimination en 1/16e de finale de la Coupe d'Algérie, en déplacement face au RC Kouba (Ligue 2) 1-2, est appelée à bien négocier cette sortie périlleuse, pour s'extirper de la zone de turbulences.

Le match se jouera à huis clos en raison de la sanction infligée au Mouloudia par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP).

Le CR Belouizdad (3e, 23 pts), qui a remonté sur le podium grâce à son succès samedi face au Paradou AC (2-1), aura une

belle occasion de confirmer ses ambitions, en accueillant le CS Constantine (6e, 20 pts), qui fait du surplace.

Les Belouizdadi, dont le dernier revers concédé en championnat remonte au 25 octobre dernier à Magra (1-0), devront se méfier d'une équipe constantinoise, qui aspire à relever la tête à Alger.

Le Chabab a vécu une fin de semaine assez mouvementée avec le départ de son désormais ex-coach, Abdelkader Amrani.

La direction a confié l'intérim à l'entraîneur-adjoint Samir Houhou, jusqu'à la nomination d'un nouvel entraîneur.

Le CSC, battu lors de ses deux derniers matchs, toutes compétitions confondues, devra impérativement redresser la barre, d'autant que sa dernière victoire en Ligue 1 remonte au 21 novembre, à domicile face à l'USMA (1-0).

L'USM Alger (6e, 20 pts), séchement battu par son voisin le MCA vendredi, aura une belle occasion de relever la tête, lors de la réception du Paradou AC



(4e, 22 pts), dans un match piège pour les gars de Soustara. Fortement contesté après la défaite face au "Doyen", l'entraîneur tunisien de l'USMA, Nabil Maâlouli, est appelé non seulement à remobiliser les troupes, mais

surtout remettre l'équipe sur rails.

Le PAC, qui reste sur deux défaites, toutes compétitions confondues, dont une élimination sans gloire en Coupe d'Algérie, tentera de reprendre

confiance, et renouer avec le succès. La mise à jour de la Ligue 1 se poursuivra samedi avec au menu le match entre l'Olympique Akbou - USM Alger, au stade de l'Unité mährébine de Béjaïa (15h00).

ASSISTANCE VIDÉO À L'ARBITRAGE VAR

62 arbitres algériens présents au séminaire Fifa à Alger

Sixante-deux (62) arbitres algériens prennent part au séminaire sur la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage), organisé par la direction nationale de l'arbitrage (DNA) du 26 au 28 janvier au Centre de regroupement de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), en collaboration avec la FIFA, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de football (FAF).

Durant ce rassemblement, les 62 arbitres retenus suivront des cours théoriques et pratiques sous la supervision notamment de l'instructeur VAR FIFA, M. Maciej Wierzbowski (Pologne) et cela dans le

cadre du programme "final assessment - refereeing visit" de la Fifa, a-t-on précisé.

Pour la première journée, dimanche, plusieurs matchs ont été programmés sur la pelouse principale du stade Mustapha Tchaker de Blida, en étroite collaboration avec les équipes techniques de l'entreprise Public de Télévision (EPTV), qui ont mis les moyens nécessaires pour assurer le bon déroulement des opérations.

La Fédération algérienne de football (FAF) avait annoncé jeudi avoir réceptionné quatre (4) vans VAR (assistance vidéo à



l'arbitrage, NDLR) tout équipés, en vue d'utiliser cette technologie lors des prochains matchs des différentes compétitions organisées en Algérie. En plus de ces quatre vans, une station fixe a été acquise également, qui servira à la formation des arbitres et du personnel VAR. Cette station dis-

pose de tous les équipements nécessaires à la formation, y compris des caméras, des écrans, des logiciels de traitement vidéo, des systèmes de communication. Outre les matchs du championnat, la VAR sera également utilisée à partir des quarts de finale de la Coupe d'Algérie, rappelle-t-on.

LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL (LFP) AG ÉLECTIVE

Le dépôt des dossiers de candidature fixé du 26 au 29 janvier (LFP)

Le dépôt des dossiers de candidature à la présidence de la Ligue de football professionnel (LFP), est fixé de ce dimanche au mercredi prochain entre 9h00 et 17h00, a annoncé l'instance dirigeante de la compétition, dimanche dans un communiqué. La liste des candidatures retenues sera publiée le jeudi 30 janvier sur le site de la LFP.

Les candidats dont les dossiers auront fait l'objet de rejet auront la possibilité d'introduire un recours du samedi 1er au dimanche 2 février 2025, au-

près de la commission désignée à cet effet, précise la même source. "La liste définitive des candidats retenus fera l'objet d'une publication sur le site de la LFP le dimanche 2 février 2025", lit-on dans le communiqué.

L'Assemblée générale élective (AGE) de la LFP, se tiendra le mercredi 5 février prochain à 10h00, rappelle-t-on. Mohamed Amine Mesloug, membre du bureau fédéral, désigné pour gérer la transition de la LFP en octobre 2023, a annoncé sa candidature à la présidence

de la LFP. La FAF avait annoncé le 3 octobre 2023, la suspension de la LFP, présidée à l'époque par Abdelkrim Medouar, avec effet immédiat et la désignation de Mohamed Amine Mesloug pour gérer l'instance. La décision a été prise par la FAF "pour violation des lois et règlements en vigueur".

La gestion de la compétition avait été rattachée directement à la FAF, où un comité dirigé par Mohamed Amine Mesloug, membre du bureau fédéral, avait été désigné pour gérer la transition.

Le milieu de terrain du Bayern Munich Leon Goretzka sera absent "quelques jours" en raison d'une blessure aux ischio-jambiers survenue lors de la victoire à Fribourg (2-1), a indiqué dimanche le club.

Goretzka a cédé sa place avant la pause lors du match de Bundesliga face à Fribourg samedi. Les examens ont confirmé sa blessure et son absence pour "quelques jours". Le milieu allemand de 29 ans rejoint une longue liste de blessés au Bayern, avec notamment Dayot Upamecano, qui a manqué la dernière rencontre, ainsi qu'Alphonso Davies, sorti sur blessure mercredi lors de la déroute du Bayern sur la pelouse de Feyenoord (3-0). Relégué sur le banc au profit de Joao Palhinha et Aleksandar Pavlovic et donné partant du Bayern par la presse, Goretzka avait su profiter des blessures des milieux portugais et allemand pour enchaîner les bonnes performances et retrouver sa place de titulaire ces dernières semaines.

APS

FORMATION DES ENTRAÎNEURS

Clôture du 3^{ème} module de la Licence CAF A (FAF)

Le troisième module de la Licence CAF A destiné aux joueurs internationaux a pris fin dimanche au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) dans un communiqué publié sur son site officiel. La programmation de cette formation entre dans le cadre du programme tracé par la Direction technique nationale qui compte lancer neuf (9) sessions de formation sur tous le territoire national pour l'obtention de licence CAF-C, 9 autres pour la licence CAF-B et 4 pour la licence CAF-A.

Le 4^{ème} module débutera ce lundi avec de nouveaux thèmes à aborder, précise la FAF. Cette session de formation se poursuivra jusqu'au 31 janvier 2025, avant un dernier stage en février consacré aux cours du 5^e module.

BAYERN MUNICH

Blessé aux ischio-jambiers, Goretzka indisponible «quelques jours» (club)



PORTO**ANSELMI NOMMÉ SUR LE BANC**

C'était attendu, c'est désormais officiel : Cristian Anselmi est le nouvel entraîneur de Porto. Le coach argentin succède ainsi à Vitor Bruno, licencié la semaine passée. Pour s'offrir ses services, le FCP a déboursé 2,8 millions d'euros, soit le montant de sa clause libératoire fixée par son désormais ex-club, Cruz Azul, qui n'a pas apprécié la manière dont il est parti. "Nous sommes convaincus qu'il représente l'espérance que nous voulons pour notre club, et qu'il est le leader dont nous avions besoin", a déclaré le président des Dragões, André Villas-Boas.

MAN UTD**RASHFORD, L'ÉNORME TACLE D'AMORIM !**

Poussé vers la sortie sur ce mercato d'hiver, l'attaquant Marcus Rashford (27 ans, 15 matches et 4 buts en Premier League cette saison) ne figure pas dans les plans de l'entraîneur de Manchester United Ruben Amorim. Encore ce dimanche, l'international anglais était écarté du groupe lors de la victoire contre Fulham (1-0) en Premier League. Invité à évoquer cette situation en conférence de presse, le technicien portugais a été cash ! "C'est toujours la même raison. Donc... La raison ? Les entraînements. La façon dont je le vois par rapport à ce qu'un joueur devrait faire à l'entraînement et dans la vie, sur tous les détails. Si les choses ne changent pas, je ne vais pas changer. S'il est toujours là après le mercato d'hiver ? C'est la même situation pour tous les joueurs. Si tu fais le maximum et les bonnes choses, nous pouvons utiliser tous les joueurs. Je vais mettre Vital (le coach des gardiens, ndlr) sur le banc avant de mettre un joueur qui ne donne pas le maximum tous les jours. Et je ne changerai jamais sur ce point", a annoncé le manager des Red Devils.

**JUVENTUS
DANILO QUITTE
LE CLUB**

L'histoire entre la Juventus Turin et Danilo (33 ans, 16 matchs toutes compétitions cette saison) a pris fin ce lundi. Le club italien a officialisé le départ de son latéral droit à six mois de la fin de son contrat. "Danilo Luiz da Silva et la Juventus se disent au revoir : les chemins du défenseur brésilien et du club de la Juventus se séparent après cinq ans et demi de collaboration. La rupture consensuelle est officielle", précise la Vieille Dame. Arrivé à la Juve en 2019, en provenance de Manchester City, Danilo a disputé 213 matchs sous les couleurs turinoises, pour 9 buts et 14 passes décisives. Durant son passage en Italie, il a remporté une Serie A, une Supercoupe d'Italie et deux Coupes d'Italie. Sa carrière va se poursuivre au Brésil, sous le maillot de Flamengo.

**AL-HILAL
NEYMAR À SANTOS, ÇA SE CONFIRME !**

Sauf rebondissement, Neymar (32 ans) va bien retourner à Santos, le club de ses débuts. Selon le journaliste Fabrizio Romano et la presse brésilienne, un accord verbal a été trouvé et l'attaquant d'Al-Hilal est attendu mercredi au Brésil pour finaliser son retour. Avant cela, l'ancien Parisien devrait résilier son contrat avec la formation saoudienne, avec laquelle il est lié jusqu'en juin 2025, renonçant ainsi à ses derniers mois de salaire, soit un peu plus de 60 millions d'euros.

**BAYERN
KIMMICH
PROMET UNE
MISE AU POINT**

En fin de contrat en juin prochain et associé au Real Madrid sur ce mercato d'hiver, le milieu polyvalent du Bayern Munich Joshua Kimmich (29 ans, 19 matches et 1 but en Bundesliga cette saison) a refusé de faire le point sur sa situation. Les explications attendront.

"Pour être honnête, je ne peux pas me lever tous les trois jours et vous donner une mise à jour. Il y aura une mise au point à un moment donné, mais je ne vais pas commenter tous les trois jours", a confié l'ancien joueur du RB Leipzig pour le journal Bild.

TEL VEUT RESTER, MAIS...

Suivi par de nombreuses équipes, dont l'Olympique de Marseille et Chelsea, Maithys Tel (19 ans, 8 apparitions en Bundesliga cette saison) va-t-il rester au Bayern Munich cet hiver ? Selon les informations de Sky Sport Allemagne, le buteur français a plusieurs fois répété en interne son envie de poursuivre l'aventure chez les Roten.

Mais la situation actuelle pourrait l'inciter à changer d'avis, lui qui n'a pas quitté le banc de touche lors des trois derniers matchs. Du côté de la direction, on assure qu'aucune pression n'est mise sur l'ancien Rennais, seulement victime des choix du coach Vincent Kompany. Il faut dire que l'état-major bavarois demeure très intéressé par la venue de Christopher Nkunku en provenance de Chelsea cet hiver, et l'idée d'un "échange" avec Tel dispose de nombreux partisans au sein du club. Affaire à suivre...

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL

DK NEWS

Directeur général

Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid**RÉDACTION ADMINISTRATION**

< 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 >

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République reçoit le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi, le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, M. Mohamed Ali Nafti et la délégation qui l'accompagne, indique un communiqué de la Présidence de la République.



L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem et du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf.

ALGÉRIE - UNION EUROPÉENNE

Le Parlement panafricain condamne "fermement" l'ingérence du Parlement européen dans les affaires intérieures de l'Algérie

Le Parlement panafricain a condamné fermement l'ingérence du Parlement européen dans les affaires intérieures de l'Algérie, la qualifiant de "Violation" des chartes internationales consacrant le respect de la souveraineté des Etats et la non-ingérence dans leurs affaires.

Dans un communiqué, le Parlement panafricain a "condamné fermement la résolution du Parlement européen", la qualifiant d'"ingérence injustifiée dans les affaires intérieures de l'Etat algérien souverain" et de "Violation des chartes internationales consacrant le respect de la souveraineté des Etats et la non-ingérence dans leurs affaires".

L'Etat algérien, à l'instar des autres Etats africains, est un pays indépendant jouissant de sa pleine souveraineté et doté de ses propres institutions, lois et système judiciaire, qui doivent être respectés par tous, tout comme l'Algérie respecte

la souveraineté et les lois des autres Etats, qu'ils soient en Europe ou ailleurs", souligne le communiqué.

A cet égard, le Parlement panafricain a exprimé "sa pleine solidarité avec le Gouvernement et le peuple algériens", appelant le Parlement européen à "s'abstenir de toute ingérence dans les affaires intérieures des Etats africains" et à "respecter le fonctionnement de leurs institutions, particulièrement judiciaires".

Le Parlement panafricain a, par ailleurs, "profondément regretté que le Parlement européen s'empresse d'émettre des résolutions sans consulter son homologue africain, en contradiction avec l'accord conclu entre les deux institutions, en décembre 2022, prévoyant la nécessité de se concerter et d'échanger des informations avant d'émettre une résolution concernant un pays des deux continents".

L'UIPA condamne l'ingérence européenne dans les affaires algériennes

L'Union interparlementaire arabe (UIPA) a "vivement" condamné la résolution du Parlement européen concernant l'Algérie, la qualifiant d'ingérence flagrante dans ses affaires intérieures et d'atteinte à sa souveraineté et à l'indépendance de sa Justice. Dans un communiqué signé par son président, Brahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale, l'Union interparlementaire arabe a affirmé que "ce comportement constitue une violation des normes et chartes internationales consacrant le respect de la souveraineté des Etats et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures". Réaffirmant son "soutien

total à l'Algérie, dirigeants, Parlement, Gouvernement et peuple", l'UIPA a souligné que "l'Algérie dispose d'institutions constitutionnelles ancrées et d'une Justice indépendante qui garantit la protection des droits et des libertés selon les normes juridiques et humanitaires". Dans son communiqué, l'Union interparlementaire arabe a appelé le Parlement européen à "cesser d'instrumentaliser les questions des droits de l'Homme pour s'impliquer dans les affaires des autres Etats" et à "respecter la Justice algérienne". L'UIPA a aussi invité le Parlement européen à "œuvrer en faveur de la paix et de la stabilité internationales".

ALGÉRIE - NORVÈGE

Mme Mansouri reçoit l'envoyé spécial pour la région du Sahel au ministère norvégien des Affaires étrangères

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri, a reçu, lundi à Alger, l'envoyé spécial pour la région du Sahel au ministère norvégien des Affaires étrangères, Knut Langeland, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Com-

munauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Lors de cette rencontre ayant porté sur les moyens de renforcer la coopération conjointe à l'effet de soutenir les efforts de stabilité et de développement dans la région du Sahel, "les deux parties ont évoqué les défis sécuritaires, le changement climatique, les questions hu-

manitaires auxquelles la région est confrontée ainsi que le développement durable", a précisé le communiqué. L'importance de renforcer la coordination internationale pour soutenir les pays du Sahel face à ces défis multidimensionnelles a également été soulignée, conclut le communiqué.

ALGÉRIE - AFRIQUE

Arkab représentera le président de la République au Sommet des chefs d'Etat africains sur l'énergie

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, prendra part, mardi prochain à Dar es Salam (Tanzanie), au Sommet des chefs d'Etat africains sur l'énergie, indique dimanche un communiqué du ministère. Ce sommet se tient à l'initiative du Groupe de la Banque africaine de développement et du Groupe de la Banque mondiale, en collaboration avec l'Union africaine. Il sera précédé, lundi, de séances et d'ateliers ministériels, précise le communiqué. Ce sommet vient promouvoir l'initiative "Mission 300", qui vise à raccorder 300 millions d'Africains à l'électricité d'ici 2030, selon la même source. A la veille de ce sommet, M. Arkab participera aux travaux une séance ministérielle sous les thèmes "Politiques et réformes, transformer le secteur énergétique en Afrique", afin de présenter la vision ambitieuse de l'Algérie et son rôle pionnier en tant que producteur historique d'énergie, et ses efforts pour promouvoir le développement durable au niveau du continent africain à travers la mise en œuvre de son programme énergétique en matière de production d'électricité et de renforcement du raccordement électrique, en plus des projets de production d'énergie solaire et du développement de projets d'hydrogène vert", selon le communiqué.

La participation algérienne mettra en évidence le grand potentiel dont dispose l'Algérie dans la fourniture de solutions innovantes qui soutiennent la réalisation de l'objectif du continent de fournir une énergie propre et abordable, ajoute la même source.

L'accent sera notamment mis sur le rôle efficace et axial joué par l'Algérie à travers les groupes Sonatrach et Sonelgaz, ainsi que de nombreux acteurs dans ce domaine, pour soutenir et accompagner les pays africains dans le développement de leurs systèmes énergétiques.

Outre les efforts continus de l'Algérie pour former des cadres africains dans ses instituts spécialisés dans les domaines de l'énergie, la participation de l'Algérie à ce sommet reflète "son engagement à soutenir les initiatives régionales visant à éliminer la pauvreté énergétique et à renforcer la coopération et les partenariats régionaux et internationaux pour fournir des solutions énergétiques avancées qui répondent aux besoins des peuples africains et contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable", a conclu le communiqué (APS).

ALGÉRIE - ALLEMAGNE

M. Ballalou et la ministre adjointe allemande aux Affaires étrangères examinent des projets culturels et des programmes communs

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a tenu, dimanche à Alger, une rencontre bilatérale avec la ministre adjointe aux Affaires étrangères de la République Fédérale d'Allemagne, Katja Keul, et la délégation officielle l'accompagnant, lors de laquelle les deux parties ont discuté "de projets culturels et de programmes communs déjà réalisés et d'autres à concrétiser à l'avenir", indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue "l'histoire de la relation de coopération culturelle algéro-allemande, qui remonte à un accord conclu en 1966 et actualisé en 2022, portant notamment sur le partenariat stratégique en matière de musée et de restauration d'œuvres d'art, ainsi que les perspectives de leur renforcement", se disant "satisfait des réalisations dans ce domaine", précise le communiqué.

Les deux parties ont, en outre, évoqué "la possibilité de poursuivre" les discussions autour de la réalisation du projet de restauration des fresques du Musée public national des arts et expressions culturelles traditionnelles (Palais El-Hadj Ahmed Bey de Constantine), en "proposant le renforcement de la coopération en matière de restauration des mosaïques du musée de Djemila, en partenariat avec un Musée de la ville allemande Trèves", et "les moyens de moderniser le musée de Tébessa, en partenariat avec l'Institut archéologique allemand, outre "la proposition de valoriser le patrimoine archéologique du site archéologique de Tipasa", ajoute la même source.

La réunion a également permis d'évoquer "l'importance de programmer des échanges culturels et artistiques entre les deux pays, notamment dans les domaines de la musique, du cinéma et du livre, outre l'échange d'expériences et d'expertises entre les établissements de formation et de recherche relevant du secteur", conclut le communiqué.